

Philologie mosaïstique

In: Journal des savants. 1988, N°1-2. pp. 3-73.

Citer ce document / Cite this document :

Bruneau Philippe. Philologie mosaïstique. In: Journal des savants. 1988, N°1-2. pp. 3-73.

doi : 10.3406/jds.1988.1510

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jds_0021-8103_1988_num_1_1_1510



◀ JANVIER-JUIN 1988 ▶

PHILOLOGIE MOSAÏSTIQUE

INTRODUCTION : STATUT ARCHÉOLOGIQUE DES DONNÉES ÉCRITES

1. *Essor récent des études mosaïstiques* *

On aurait grand tort de croire que la mosaïque est longtemps restée un chapitre tout à fait négligé de l'histoire de l'art antique : en 1676, Félibien lui consacre quelques pages de ses *Principes d'architecture, sculpture et peinture*,

* Je dois d'entrée m'expliquer sur un parti orthographique qui peut surprendre. Selon la coutume, j'écris en italiques les termes latins utilisés par les auteurs anciens et je garde au pluriel la forme qu'ils employaient, par exemple *emblema vermiculatum* et, au pluriel, *emblemata*. Mais je n'écris pas en italiques des termes d'apparence latine qui, forgés de nos jours, sont, au fond, du français : *opus tessellatum*, *opus sectile*, *opus vermiculatum* ; personne n'écrit en italiques *parking* ou *ersatz* ou *macaroni* qui sont maintenant des mots français ; et, en l'occurrence, c'est une excellente manière d'attirer l'attention du lecteur sur la date récente de termes dont il ne doit attendre aucune attestation antique. Et quand les mots anciens sont entrés dans notre langue, j'utilise aussi un pluriel à la française : un embléma, des emblémas, comme je dis des concertos. Certains, il est vrai, affectent de préférer le pluriel de la langue d'origine ; mais cela ne va pas sans quelque risque : plusieurs fois déjà j'ai lu un Eros, des Eroï ! et un de mes étudiants mettait kouros au pluriel en prononçant « courroie » !

attentif même à un aspect aussi rébarbatif que la construction des ciments-supports auxquels, il est vrai, la lecture de Vitruve l'incitait à s'intéresser; Spon, en 1683, la « Seconde Dissertation » de ses *Recherches curieuses d'antiquité*, où, ayant à présenter une mosaïque récemment découverte dans sa ville de Lyon, il estime qu'« avant d'expliquer en particulier le Pavé de Mosaïque représenté dans cette Planche, il est bon de dire quelque chose en général de ces sortes d'ouvrages », utilisant pavements, textes littéraires grecs et latins et inscriptions latines, et observant, entre autres, qu'« on prend rarement le soin de les conserver dans leur entier »; ou encore, en 1801, Esprit Antoine Gibelin, un mémoire « Sur le genre de pavés nommé par les anciens *lithostrota* et mosaïque par les modernes »; etc.¹. Et enfin, à la fin du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e, on a publié des pavements, entrepris des inventaires, tenté des exposés de synthèse².

Mais il est quand même peu contestable qu'à l'instar de leurs prédécesseurs de l'antiquité, les érudits se sont longtemps montrés bien plus soucieux de sculpture et de peinture; que, celle-ci étant totalement perdue, ils n'ont souvent considéré la mosaïque que comme un témoin de cette prestigieuse disparue, servant au même titre que le dessin vasculaire à nourrir des chapitres ou des livres sur « La peinture », au risque assuré de ne plus rien démêler dans les histoires distinctes de ces trois arts³; que très souvent aussi ce sont les mosaïques à images qui ont retenu l'essentiel de

1. Mes deux citations de Spon se trouvent aux p. 27 et 32. La mosaïque qu'il commente est le n° 1 du *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, II-Lyonnaise, 1. — E. A. GIBELIN, *Magasin encyclopédique*, 1801. — Voir en outre les ouvrages des XVIII^e et XIX^e siècles cités par P. GAUCKLER, *DA*, III, p. 2129, dans la bibliographie de l'article « Musivum opus ».

2. Un exemple célèbre de publication d'une mosaïque isolée est celui de la mosaïque d'Althiburus publiée par P. GAUCKLER sous le titre « Un catalogue figuré de la batellerie gréco-romaine », *Mon. Piot*, 12 (1905), p. 113-154.

En fait d'inventaire, chacun connaît celui des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique dont cinq volumes parurent de 1909 à 1915 sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Quant aux synthèses, outre l'article « Musivum opus » du *DA* cité à la note précédente, je mentionnerai le livre de GERSPACH, *La Mosaïque* (Paris, 1893).

3. Ainsi E. PFUHL, *Malerei und Zeichnung der Griechen*, II (Munich, 1923), traite de la mosaïque pompéienne de la Bataille d'Alexandre au chapitre « Nikomachos und seine Schüler » (p. 757) et mêle fresques et mosaïques au chapitre « Sittenbild, Tierstück, Stilleben » (p. 846-866). Même façon de faire, en 1953, chez A. RUMPF dans la livraison *Malerei und Zeichnung* du *Handbuch der Archäologie*. Et de même encore, Fr. VILLARD, dans *Grèce hellénistique* (l'Univers des formes, 1970), p. 97-198, avec l'avantage de bénéficier désormais des pavements de Pella (p. 103-111) et bien qu'il admette que les mosaïques soient « déjà un peu plus que de simples reflets de la "grande peinture" » (p. 97).

l'attention⁴; et enfin que c'est seulement dans les vingt-cinq dernières années que l'étude de la mosaïque a pris un réel essor. Depuis 1965, on a vu alors se tenir cinq colloques dont le premier a été comme un coup d'envoi⁵, se créer une Association internationale pour l'étude de la mosaïque antique (A.I.E.M.A.), s'entreprendre des corpus exhaustifs⁶, et, plus encore, s'opérer un déplacement de l'intérêt vers la composition des pavements et le décor non imagé⁷.

2. Du moule et des ingrédients

Dans cette grande activité, il s'en faut toutefois que tous les chemins utiles, selon moi, à une recherche correcte aient été également fréquentés. Principalement, en effet, et même presque exclusivement l'effort s'est porté sur la publication ou la republication des mosaïques, soit isolées, soit réunies en corpus régionaux. Ce faisant, on négligeait forcément deux autres voies.

C'est ce qui est le plus indispensable à faire qu'on a justement le plus complètement laissé pour compte : la construction d'un modèle d'analyse qui oriente la recherche. L'archéologie est comme la tarte : il lui faut, certes des ingrédients, c'est-à-dire des données, mais elle ne peut pas non plus se passer de ce qu'on a aujourd'hui accoutumé de noblement nommer « modèle », mais que, plus suggestivement et tout aussi exactement puisque c'est le même mot, j'appelle un moule⁸. En effet, il ne sert à rien d'accumuler des monuments si l'on ne se dote pas du moyen de les ordonner pour comparer ce qui, d'un temps ou d'un lieu à l'autre, y est comparable. En fait de mosaïques, on n'a guère proposé que des modèles à usage

4. Cela est très sensible, par exemple, quand on feuillette la collection *Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie* (1893-1928).

5. J'en avais montré l'importance, *REG*, 79 (1966), p. 704-726, en bâtissant à partir de communications dispersées (comme c'est malheureusement l'usage incurable des congrès et colloques) un exposé synthétique ordonnant tous les problèmes, nouveaux ou non, qui me semblaient s'y traiter.

6. *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, onze volumes parus; *Mosaici antichi in Italia*, six volumes; *Corpus de mosaicos de España*, sept volumes; etc.

7. Voir, par exemple, C. BALMELLE, M. BLANCHARD-LEMÉE, J. CHRISTOPHE, *Le décor géométrique de la mosaïque romaine : répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes* (Paris, 1985).

8. Je reprends ici les termes d'une analyse que j'ai conduite dans *RAMAGE* (*Revue d'archéologie moderne et d'archéologie générale*, annuellement publiée par notre Centre d'archéologie moderne et contemporaine de l'Université de Paris-Sorbonne), 2 (1983), p. 168-170.

informatique, dont j'ai depuis longtemps averti qu'ils sont indûment laissés à l'arbitraire du descripteur sans souci suffisant de l'organisation propre de la réalité à décrire⁹ et dont, récemment, une de leurs principales praticiennes reconnaissait qu'ils ne rassemblent que des « informations primaires »¹⁰.

En proposant de systématiquement distinguer dans toute mosaïque ce qui ressortit aux matériaux, graphisme et chromatisme, à la composition et au répertoire ; de confronter l'art de la mosaïque aux arts contemporains qui lui sont techniquement apparentés, textile, dessin et surtout peinture ; de tenter non seulement cette archéologie des « séries » mais aussi une archéologie des « ensembles »¹¹, en considérant comment la mosaïque se compose au bâtiment qui la contient et au décor peint qui souvent l'avoi sine ; d'envisager toujours le producteur et le consommateur autant que le produit, et ce sans se laisser conduire par l'abondance ou l'indigence aléatoires des ingrédients, je ne me vante pas d'avoir façonné un moule parfaitement satisfaisant ; mais du moins ai-je pu, grâce à lui, écrire une histoire, d'abord de la mosaïque grecque classique et hellénistique, puis d'époque impériale, enfin de la mosaïque antique tout entière¹², d'une manière qui, évitant la simple énumération et l'amalgame globalisant où d'autres n'ont pas manqué de sombrer¹³, fait apparaître clairement, d'un temps ou d'un lieu à l'autre, quelles sont les continuités et quelles sont les ruptures : tandis, par exemple, qu'on prend ordinairement pour une mutation fondamentale le passage de la mosaïque de galets à l'opus tessellatum dans le courant du III^e siècle, j'ai défendu que la tesselle n'était qu'une des réponses techniques à un changement qui s'opère dès le IV^e siècle dans les finalités de l'art mosaïque¹⁴.

En second lieu, mais à un degré moindre, on a négligé l'élaboration des

9. Ph. BRUNEAU, « Quatre propos sur l'archéologie nouvelle », *BCH*, 100 (1976), p. 103-135 et spécialement 121-126. Les fondements théoriques de ces positions ont été, depuis lors, plus précisément énoncés (cf. Ph. BRUNEAU et P.-Y. BALUT, « Positions », *RAMAGE*, 1 [1982], p. 3-33 et spécialement 16-21).

10. A.-M. GUIMIER-SORBETS, Παλαιὰ τοῦ XII αἰῶνος συνδεμένη κεραμική ἀρχαιολογία. Α' (Athènes, 1985), p. 345.

11. Je reprends ici l'opposition expliquée par P.-Y. BALUT, *RAMAGE*, 2 (1983), p. 177-183.

12. Ph. BRUNEAU, dans la revue polonaise *Archeologia*, 27 (1976), p. 12-42 ; *Aufstieg und Niedergang der röm. Welt* (1981), p. 320-346 ; *La mosaïque antique* (collection « Lectures en Sorbonne », 1. Paris, 1987).

13. Ainsi D. SALZMANN, *Untersuchungen zu den antiken Kieselmosaiken* (Berlin, 1982), pourtant infiniment mieux informé que je ne l'étais dans le premier des articles cités à la note précédente ; cf. ma recension dans *Bulletin de l'Assoc. intern. étude mos. ant.*, 11 (1986), p. 371-373.

14. *La mos. ant.* (*supra*, n. 12), p. 54 et 63-65.

données écrites de l'archéologie des mosaïques; comme c'est à ces textes qu'est consacré le présent article, il importe de comprendre pourquoi.

3. *Deux transformations de la discipline archéologique : l'indépendance du métier et la prépondérance de l'« autopsie »*

Entre spécialités voisines, il est de curieux chassés-croisés. L'histoire de l'art moderne, se détournant de l'analyse formelle à la Wölfflin, a peu à peu, de nos jours, cru trouver une apparence de scientificité dans l'archivistique, à l'imitation de l'histoire tout court dont l'objet principal — institutions, idées, événements — n'est plus en effet directement observable et ne se peut saisir que dans le témoignage d'autrui : on vous parle parfois de bâtiments intacts de la même façon que s'ils étaient rasés, et que dire de tel historien professionnel qui, naguère, traitait d'un habitat populaire parisien sans paraître s'aviser qu'alors se visitaient encore les immeubles qu'il décrivait par voie d'archives¹⁵ ! En archéologie de l'antiquité, exactement à l'inverse, c'est l'ouvrage lui-même qu'on s'est pris à privilégier en sorte de beaucoup négliger la documentation textuelle. Or, je ne suis pas de ceux qui, confondant l'antidote et l'antipode, combattent une erreur en prenant simplement le contre-pied : nous avons souvent tonné contre l'assimilation induite de l'histoire et de l'enquête sur l'écrit, c'est-à-dire d'un objectif scientifique et d'une des voies pour y atteindre, et réclamé la réhabilitation de ce qu'au XIX^e siècle on avait eu l'intelligence d'appeler l'« histoire archéologique »¹⁶; mais s'il est absurde de n'écrire certaines histoires qu'avec des textes, il ne le serait pas moins d'en écrire d'autres sans eux : l'archéologie des mosaïques requiert le traitement érudit des textes qui la concernent pour la seule raison qu'ils existent. Encore faut-il en mieux préciser le statut.

A ce qui, en archéologie classique, n'est encore qu'une forte tendance, j'aperçois deux raisons principales :

1^o Un changement, professionnel, dans le recrutement des spécialistes : ceux-ci, jusqu'il y a peu, étaient presque exclusivement des Athéniens et des

15. Je pense à une description du 16, rue des Mûriers dans le XX^e arrondissement de Paris dans *Annales E. S. C.*, 30 (1975), p. 829-830.

16. Ph. BRUNEAU et P.-Y. BALUT, *RAMAGE*, 1 (1982), p. 25-29; et 5 (1987), p. 5-9; attestations de l'expression d'« histoire archéologique » en 3 (1984-85), p. 161, n. 56.

Romains, issus de la philologie classique, et les premiers étant même tenus, comme c'est toujours la règle, de faire au concours la preuve d'une solide connaissance du grec. Mais l'affaiblissement des études classiques dans le secondaire et le développement d'un cursus universitaire autonome d'histoire de l'art et archéologie ont contribué à lancer dans le champ de l'archéologie classique des spécialistes beaucoup moins formés aux langues anciennes, tandis que, de leur part, les hellénistes et latinistes des universités sont de plus en plus exclusivement philologues.

D'où la tendance à ne plus traiter de façon aussi directement critique les textes grecs et latins d'importance archéologique et à accepter de confiance, soit les traductions traditionnellement admises, soit celles qu'accréditent des philologues peu au fait des réalités archéologiques et qui, de surcroît attelés à traduire des kilomètres de grec ou de latin, n'ont guère le loisir d'être en tout point pointillistes. Il serait discourtois, et stérile, de dresser ici un sottisier, mais les quelques exemples que j'ai eu déjà ailleurs l'occasion de signaler montrent assez chez les archéologues l'utilisation hâtive ou insuffisamment critique des textes littéraires, épigraphiques ou papyrologiques ; et chez les philologues l'acceptation ingénue d'aberrations archéologiques¹⁷. Et même simplement de façon quantitative, quiconque feuillette les bulletins signalétiques de l'A.I.E.M.A. voit aussitôt la très faible part des contributions philologiques dans la littérature spécialisée.

2° Un changement, scientifique cette fois, dans la définition même de l'archéologie : pendant tout le XIX^e siècle, celle-ci était tenue pour l'étude des produits de l'industrie humaine¹⁸ ou, autrement dit, se définissait par la spécificité de son objet. Peu importait alors la nature des données utilisées pour en connaître et qui, selon moi, ne sont jamais que de deux ordres : l'« autopsie », quand, dans l'acception grecque ancienne du mot, on a possibilité d'y aller « voir soi-même », et, à défaut, le témoignage d'autrui qui ne peut nous parvenir que comme image, équivalent technicisé de la vision, ou comme écrit, équivalent conservable du langage¹⁹. Mais cette ancienne

17. En utilisant la numérotation en chiffres romains indiquée *infra*, p. 19-24, voir, par exemple, pour les archéologues VII, p. 142, ou X, p. 244-245 ; et pour les philologues VII, p. 140.

18. BALZAC, *Le Cousin Pons* (édit. de la Pléiade², VII, p. 540) : « l'archéologie comprend (...) toutes les créations du travail humain » (sur l'importance de ce témoignage, cf. Ph. BRUNEAU, « Balzac et l'archéologie », *L'Année balzacienne*, 1983, p. 15-50). Ch. Th. NEWTON, *Essays on Art and Archaeology* (Londres, 1880), p. 35 où est repris un mémoire de 1850 : l'objet de l'archéologie est « the exhibition of the industry of all nations for all time ».

19. Ce que j'ai expliqué dans *RAMAGE*, 3 (1984-85), p. 7-8 et 4 (1986), p. 284-285. Le

Immédiat désordre épistémologique : l'archéologie se réduisant à l'étude de ce qui est directement visible et palpable, on ne sait plus trop quoi y faire des données testimoniales et spécialement des témoignages écrits. Bien des archéologues gardent naturellement le bon sens de s'en soucier encore, mais la tendance est très forte malgré tout à les renvoyer à la spécialité qui en fait sa pâture ordinaire, l'histoire. Et ainsi, tandis que l'archéologie se confond avec ce que plus haut j'appelais l'autopsie, l'histoire se confond avec l'archivistique et désormais se définit, elle aussi, non plus par la spécificité de son objet, mais par la mise en œuvre de l'un de ses moyens d'observation, comme si c'était l'échographie et non le foie qui définissait l'hépatologie ! Finie alors l'espérance en cette vieille « histoire archéologique » que j'ai évoquée tout à l'heure ; on distingue maintenant l'histoire *et* l'archéologie, comme si l'archéologie n'était pas aussi l'histoire, mais de l'art et par l'art. Et sans parler du surgissement récent de faux problèmes tels que la distinction induite et inutile des archéologies avec ou sans textes sur laquelle je reviendrai en terminant, ou de doutes sur le statut archéologique de monuments intégralement détruits.

20. Ici encore, cf. *RAMAGE*, 1 (1982), p. 6-11.

21. P.-J. Trombetta (cité et critiqué par P.-Y. BALUT, *RAMAGE*, 2, 1983, p. 181) range le travail de musée dans la « philatélie » !

construire avec un soin égal toutes les données disponibles. Ceux qui œuvrent aux publications et corpus ont raison de pratiquer l'autopsie (et j'y ai contribué pour ma part²²), ainsi que les fouilleurs qui de plus en plus font place aux mosaïques dans leurs rapports préliminaires, même si ceux-ci, faute d'une connaissance suffisante de la problématique mosaïstique, sont trop souvent mal utilisables (autopsie n'est pas forcément bonne autopsie !)²³. Mais les données testimoniales ne peuvent être négligées : au vrai, la catégorie des témoignages imagiers ne comprend, semble-t-il, qu'un relief d'Ostie montrant la préparation des tesselles²⁴ et c'est celle des témoignages écrits qui doit solliciter toute l'attention, ce que, dans le titre de cet article, j'ai appelé la « philologie mosaïstique ».

Or, il se trouve qu'au cours des vingt dernières années j'ai consacré plusieurs articles à commenter des textes anciens relatifs à la mosaïque ou plus généralement, celle-ci se trouvant le plus souvent au sol, aux pavements ; je les énumérerai et résumerai p. 19-24 avec une numérotation de I à XI qui me servira désormais de référence. Mais, en premier lieu, certains de ces travaux appellent aujourd'hui quelques compléments. Ensuite, le moment m'a paru venu de considérer d'ensemble un terrain que je n'ai jusqu'ici abordé qu'en assauts isolés, c'est-à-dire d'ordonner les enjeux, problèmes, méthodes, résultats de ces contributions ponctuelles. Enfin, en m'en servant comme illustration des rubriques de cet exposé synthétique, je trouve ici occasion de commenter d'autres textes qui m'ont sollicité. Tel est le triple objectif de cette étude (sauf indication contraire toutes les traductions sont miennes).

22. Entre autres en procurant la publication des mosaïques de Délos : *EADélos*, XXIX (1972), dont l'essentiel est repris dans une courte brochure, *Mosaïques de Délos* (1973) ou *Mosaics on Delos* (1974).

23. Dans le domaine, qui est le mien, de l'archéologie grecque, il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les chroniques de l'*Ἀρχαιολογικόν Δελτίον* ou la « Chronique des fouilles » du *BCH* qui reproduit les rapports de fouille : la situation architecturale des pavements, leur composition d'ensemble, les couleurs sont insuffisamment indiquées, voire pas du tout.

J'ai fait les mêmes observations à propos d'un autre secteur, au demeurant très restreint, où j'ai aussi travaillé, celui des lampes corinthiennes des II^e et III^e siècles de notre ère : alors qu'elles ont la particularité d'être toujours signées et de porter souvent des sujets très rares dont il serait important de savoir s'ils sont ou non l'exclusivité de tel fabricant, il arrive une fois sur deux que les rapports n'indiquent pas, pour une même lampe, le sujet du disque et la signature du revers.

L'impossibilité croissante où se trouvent les fouilleurs de bien connaître la problématique propre à chaque petit secteur est une des difficultés majeures de l'archéologie classique actuelle.

24. Reproduit par exemple dans *Mosaïque, Rec. homm. H. Stern* (Paris, 1983), pl. CCI.

I. POUR UN *RECUEIL MILLIET* DE LA MOSAÏQUE ANTIQUE

A. Témoignages écrits relatifs à la mosaïque et aux pavements et inscriptions mosaïques

Présentation des textes

Ces données écrites utiles à l'archéologie des mosaïques et des pavements se répartissent commodément en quatre groupes.

1. *Textes littéraires* : grecs ou latins, les passages intéressant mosaïques et pavements sont assez nombreux, mais ils sont presque toujours très courts : en effet, aussi peu considérée des Anciens que l'étaient au contraire la sculpture et surtout la peinture (même si, on le verra, elle était objet de luxe), la mosaïque n'a pas intéressé les historiens antiques de l'art. Rares sont donc les exposés qui lui sont particulièrement consacrés, ainsi Pline, *H. N.*, XXXVI, 184-189, seul texte où soit nommé un mosaïste, Sosos de Pergame. Le plus souvent, elle apparaît incidemment, à propos d'autres sujets, spécialement chez les contempteurs d'un luxe immoral (cf. ci-dessous, p. 65).

2. *Papyrus* : maigre groupe, mais qui comprend un devis d'une grande importance pour un des moments les plus mal connus de l'histoire de la mosaïque : le pap. Cairo Zen. 59665 (commentaire : VII), datant de l'époque où le galet a fait place à la tesselle.

3. *Inscriptions non mosaïques* : diverses inscriptions lapidaires concernent notre sujet. Les plus connues sont sans doute l'*Édit du maximum* qui fixe le salaire journalier des mosaïstes et l'épithaphe d'un mosaïste de Périnthe (ci-dessous, p. 67-68). Mais il est aussi des dédicaces : certes, en effet, l'usage grec est d'inscrire la dédicace sur la chose même qui est dédiée, en sorte qu'une mosaïque porte normalement elle-même sa dédicace ; mais quand plusieurs choses sont conjointement dédiées, l'offrande en est le plus souvent commémorée dans une inscription unique : dès lors, une mosaïque peut porter la dédicace d'autre chose qu'elle-même, par exemple à Anemu-

rium où elle est offerte en même temps qu'un édifice, une porte et un escalier²⁵ ; inversement, ce qui nous intéresse ici, il peut être question de mosaïques ou autres pavements dans une inscription lapidaire, ainsi à Délos où, au Sarapieion C, un mélanéphore fait inscrire sur une plaque de marbre blanc qu'il a offert tout l'aménagement du dromos, τοὺς βωμοὺς καὶ τὸ λιθόστρωτον (c'est-à-dire le dallage de gneiss) καὶ τὰς σφίγγας καὶ τὸ ὥρολόγιον (ID 2087) et où, dans un autre sanctuaire oriental, se trouve commémorée ensemble sur une même colonne la dédicace de [ψηφ]ολογή[μ]ατ[α], d'une cuisine, de tables, etc. (ID 2310). Ressortissent encore à la même catégorie des inventaires comme celui de l'hérôon d'Apateira (commentaire : IX).

4. *Inscriptions mosaïques* : mais il arrive fréquemment, et très abondamment à partir du III^e siècle de notre ère, que ce soit la mosaïque — de sol, de mur ou de voûte — qui porte elle-même une inscription ; à quoi s'ajoutent les cas plus rares de dallages dont une dalle est inscrite (ainsi à Délos, Chypre, Apamée²⁶). Selon la nature du texte ainsi proposé au passant, une distinction importante s'impose alors :

a) certaines inscriptions concernent directement la mosaïque ou le pavement : signatures parfois assez développées pour fournir d'utiles indications sur le métier de mosaïste (ci-dessous, p. 67-69) ; dédicaces enrichissant notre connaissance des noms qui désignent en grec et en latin les mosaïques et les pavements, ou indiquant la date de l'exécution, ce qui est exceptionnel avant l'époque paléochrétienne²⁷ ;

b) mais d'autres, pour être inscrites sur la mosaïque ou insérées dans le dallage, se rapportent cependant à toute autre chose. Tels sont :

— dans la tradition grecque du relief et de la peinture, les noms accompagnant les personnages des mosaïques historiées dont ils facilitent l'identification ; leur nombre a d'autant plus crû à l'époque impériale que se sont alors multipliées des personnifications d'aspect souvent si peu caractérisé et donc si facilement interchangeables que sans inscriptions elles seraient méconnaissables ;

25. J. RUSSELL, *The Mosaic Inscriptions of Anemurium* (Ergänzungsbande zu den Tituli Asiae Minoris, n° 13. Vienne, 1987), p. 35, n° 5.

26. Délos : cf. II. Chypre : reproduite entre autres par D. MICHAELIDES, *Cypriot Mosaics* (Nicosie, 1987), pl. XXX, n° 49. Apamée : ci-dessous, p. 29-30.

27. C'est le cas d'une mosaïque de Mas'udiye qui indique le sujet du tableau, le nom de l'auteur et la date, 539 de l'ère des Séleucides, soit 227/8 de notre ère : cf. J. BALTY, *Aufstieg und Niedergang der röm. Welt*, 12.2 (1981), p. 369, avec la bibliographie antérieure.

- des invocations, avertissements, invitations et souhaits en tout genre, CAVE CANEM à Pompéi, BENE LAVA ou ΚΑΛΩΣ ΛΟΥΕΙ un peu partout, ΕΥ ΧΡΩ à Apamée, etc.²⁸ ;
- enfin, les épitaphes des mosaïques funéraires²⁹.

Excursus sur l'épigraphie mosaïque

Si j'ai distingué deux catégories d'inscriptions en mosaïque, c'est que je m'attache ici aux seuls textes propres à éclairer l'archéologie de la mosaïque antique et que je n'ai à considérer que les inscriptions du premier groupe (4 a). Mais il est cependant clair que toute l'épigraphie mosaïque relève d'une « philologie mosaïstique » largement entendue : à titre de digression, je présente donc ici trois observations sur les inscriptions du second groupe (4 b).

La première est qu'il importerait d'en apprécier la distribution géochronologique. Globalement, la fréquence maximum paraît bien se placer dans l'Orient grec au Bas-Empire et à l'époque paléochrétienne, avec des exceptions notables comme les mosaïques en noir et blanc d'Ostie, mais il serait souhaitable d'accéder à plus de précision.

La seconde est d'en souligner l'intérêt documentaire fort varié. Pour la phonétique historique, par exemple quand à Maubourguet (Hautes-Pyrénées) le visage d'Océan s'accompagne de l'inscription OCIANVS, ou qu'à Ostie *inuidiosos* est noté INBIDIOSOS³⁰. Assez largement ensuite pour l'histoire littéraire : poème d'Anacréon à Autun, sentences des sept sages à Baalbeck, titres et personnages de onze comédies de Ménandre à Mytilène, relations entre épigrammes en mosaïque et épigrammes connues par la tradition littéraire³¹, etc. Pour certaines onomastiques particulières, celles

28. Sur les souhaits du type BENE LAVA, étude et bibliographie récentes dans J. RUSSELL, *op. cit.* (*supra*, n. 25), p. 29-34. — Souhait d'Apamée : J.-Ch. BALTU, *Colloque Apamée de Syrie* (15-18 avril 1972), p. 179; *Guide d'Apamée* (Bruxelles, 1981), p. 119.

29. Bibliographie abondante : voir J. LEROY, « Mosaïques funéraires d'Édesse », *Syria*, 34 (1957), p. 306-342; l'important mémoire de N. DUVAL sur « ... la mosaïque funéraire chrétienne en Afrique », *La mosaïque gréco-romaine*, II (Paris, 1975), p. 63-98; etc.

30. C. BALMELLE et S. DOUSSAU, *Gallia*, 1982, p. 163.

G. BECATTI, *Scavi di Ostia*, IV, *Mosaici e pavimenti marmorei* (Rome, 1961), n° 411.

De même confusion de omicron et oméga relevée à Khan Khaldé par N. DUVAL et J.-P. CAILLET, dans *Archéologie du Levant, Recueil R. Saidah* (Lyon, 1982), p. 366 et 379 (ψήφοσις).

31. M. BLANCHARD-LEMÉE, *La mos. gréco-romaine*, II (Paris, 1965), p. 304-305; *Rec. gén. des mos. de la Gaule*, II, 2 (Paris, 1975), p. 59-62 avec la bibliographie antérieure.

des gladiateurs ou des chevaux de course³². Ou encore pour la nomenclature de la batellerie, la cartographie, la zoologie, etc.³³. Et, bien entendu, pour l'histoire locale : qu'on songe aux prix des inscriptions de la Place des corporations à Ostie pour la connaissance du trafic de ce port.

La troisième est d'avertir de leur difficulté : échappant plus au formulaire stéréotypé que beaucoup d'inscriptions lapidaires, elles sont souvent d'une intelligence malaisée et réclament commentaire, en sorte qu'on devrait toujours systématiquement les traduire³⁴. Tantôt, c'est le texte qui est à établir, ce qui peut être un casse-tête ; tantôt c'est le sens de certains

M. CHÉHAB, *Mosaïques du Liban* (Paris, 1957), p. 37-38.

S. CHARITONIDIS†, L. KAHIL, R. GINOUVÈS, *Les mosaïques de la Maison du Ménandre* (Berne, 1970) ; deux des panneaux inscrits ont permis en outre d'établir que les deux célèbres mosaïques pompéiennes de Dioscouridès de Samos représentaient aussi des scènes de Ménandre : p. 43 et 48, pl. 5 et 6.

Sur les rapports des épigrammes mosaïques à l'*Anthologie Palatine*, J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1955, n° 234 ; tout récemment, J. RUSSELL, *op. cit.* (*supra*, n. 25), p. 41-49.

Mais la communauté de sujet entre une mosaïque et une œuvre littéraire ne suppose pas forcément que la première s'inspire de la seconde. C'est ainsi qu'à mon avis, H. BUSCHHAUSEN, dans *I Mosaici di Giordania*, par M. PICCIRILLO et autres (Rome, 1986), p. 118-126, a bien tort de vouloir qu'une mosaïque de Mādabā « ait comme contenu le mythe d'Hippolyte selon la version de l'*Hippolytos* d'Euripide » (p. 120). En effet, par rapport à Euripide, l'image mosaïque pêche autant par excès (Adonis est de trop) que par défaut (manque l'indispensable Artémis). C'est une fois de plus mal situer l'image antique par rapport à la littérature : de ce que celle-ci soit rétrospectivement la seule à nous faire connaître le contenu conceptuel de celle-là, il ne suit nullement que l'imagier antique, en son temps, se soit référé à une œuvre littéraire (j'ai expliqué ce nécessaire dédoublement du point de vue dans *RAMAGE*, 4 [1986], p. 271, en l'illustrant d'un exemple emprunté au moyen âge allemand).

32. Noms de chevaux : recensement et explication par J. W. SALOMONSON, *La mosaïque aux chevaux de l'antiquarium de Carthage* (La Haye, 1965), p. 81-89 ; W. REUSCH, *Trierer Zeitschr. für Gesch. und Kunst*, 29 (1966), p. 220 ; *La mos. gréco-rom.* (Paris, 1975), p. 222-224 et pl. LXXXII-LXXXIII (Portugal) ; M. ENNAÏFER, *Mél. Éc. fr. de Rome*, 95 (1983) *Antiquité*, p. 817-845. — Sur l'onomastique des chevaux, *cf.*, plus généralement, J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1978, n° 162 et 163.

Noms de gladiateurs à la Villa des gladiateurs de Kourion : reproduction dans D. MICHAELIDES, *op. cit.* (*supra*, n. 26), pl. X, n° 21 et 22.

33. Batellerie : *cf.* n. 2. Et, plus récemment, M. ENNAÏFER, *La cité d'Althiburos et l'édifice des Asclepieia* (Tunis, 1976), p. 94-101.

La « carte de Mādabā » est bien connue (bonnes photographies en couleurs facilement accessibles dans *Dossiers Histoire et archéologie*, 118, juillet-août 1987, p. 88). Comparer, pour le moyen âge, une mosaïque de Turin : E. KITZINGER, « World Map and Fortune's Wheel : a medieval Mosaic Floor in Turin », *Proceed. of the Amer. Philos. Society*, 117 (1973), p. 344-373.

Zoologie : c'est un des intérêts de la célèbre mosaïque nilotique de Préneste que d'associer le nom grec et l'image d'animaux exotiques.

34. En 1966, j'avais été un peu surpris de devoir traduire en français, apparemment pour la première fois, les deux épigrammes de Céphalonie pourtant déjà publiées et commentées : *REG* (79, 1966), p. 717, n. 3.

mots qui échappe, ou la raison d'être de l'inscription : les exemples sont nombreux dans la bibliographie récente³⁵ et je me contenterai ici d'observations sur trois pavements auxquels je me suis personnellement intéressé.

— D'abord (et pour mémoire car la chose est déjà publiée³⁶), une mosaïque de Lixus illustre les erreurs qu'on peut faire sur des noms destinés pourtant à assurer l'identification des personnages. On y voit deux Éros qui font combattre des coqs ; au-dessus d'eux, les mots PAPHIVS et CYTHERIVS avaient été compris comme les noms des volatiles, alors que ces deux ethniques, se rapportant à deux lieux de culte connus d'Aphrodite, ne pouvaient que désigner les Éros.

— Toujours s'agissant des noms identifiant les personnages, une mosaïque d'Apamée montre à quelles bizarreries on peut s'attendre : elle représente, de gauche à droite, un homme coiffé d'un pilos qui enlace une femme, une autre femme et une ronde de six jeunes filles surmontées de l'inscription ΘΕΡΑΗΕΝΙ-ΔΕC³⁷. Surpris qu'une scène à neuf personnages ne comporte qu'un seul nom, je m'étais figuré, lors d'une visite à Bruxelles, que ce pouvait être le titre d'une pièce de théâtre perdue, suivant un usage bien attesté en mosaïque et en peinture³⁸, ou le titre de la scène, comme cela semble être le cas sur une mosaïque de Palmyre³⁹, mais mes recherches en ce sens avaient été vaines. Là-dessus, G. Picard a habilement reconnu qu'il s'agissait des retrouvailles d'Ulysse

35. Voici une sélection par ordre chronologique : M. ROBERTSON, *Gnomon*, 1966, p. 825 (à propos de *μηδὲν λαβόντες ἑρπυσόμεθα* sur une mosaïque de Garni, URSS) ; R. REBUFFAT, *Bull. arch. du Comité des trav. hist.*, 6 (1970), p. 233-244 (Maison de l'Hermaphrodite à Timgad) ; F. de ALMEIDA, *La mos. gréco-romaine*, II (Paris, 1975), p. 219-222 (deux inscriptions sur des mosaïques du Portugal) ; P. THÉMÉLIS, *Athens Annals of Arch.*, 10 (1978), p. 252-253 (*σχελὴ, μὲ τὸ δρεῖλον* qui accompagne, à Amphissa, l'image d'une grue poursuivant un pygmée macrophallique et que, d'après le commentaire, je traduis : « du calme, pas le membre ! ») ; N. DUVAL, *Bull. arch. du Comité des trav. hist.*, 12-14 (1976-78), p. 195-200 (ACKAIIIIEIA à Althiburus) ; M. BLANCHARD-LEMÉE, *Gallia*, 39 (1981), p. 66-69 (signature à Mienne-Marboué, Eure-et-Loir) ; G. PICARD, *CRAI*, 1985, p. 239-249 (FILOSERAPIS COMP à Silin) ; L. ENNABLI, *Mon. Piot*, 68 (1986), p. 56-57 (inscription des thermes de Sidi Ghrib) ; etc.

36. Ph. BRUNEAU, *REG*, 79 (1966), p. 717, n. 3, à propos d'un article de M. EUZENAT, *Mél. Piganiol*, p. 473-480.

37. J.-Ch. BALT, *Colloque Apamée de Syrie* (15-18 avril 1972), p. 163-166 ; J. BALT, *Mos. ant. de Syrie* (Bruxelles, 1977), p. 76-77 ; J.-Ch. BALT, *Guide d'Apamée* (Bruxelles, 1981), p. 116.

38. L'absence d'article est normale pour les titres de pièces, tant dans la tradition littéraire que dans les documents figurés. Je ne cite pas les mosaïques de la Maison du Ménandre à Mytilène (*supra*, n. 31) car, suivi du numéro de l'acte, le titre est au génitif ; mais des titres de comédies de Ménandre au nominatif se lisent sur une mosaïque d'Ulpia Oescus (Bulgarie) et deux fresques d'Éphèse (reproduites par S. CHARITONIDIS†, L. KAHIL, R. GINOUVÈS, *op. cit.* [*supra*, n. 31], pl. 27 : respectivement *Ἀλχινοί. Σικυώνιοι. Περικλειόμενοι*).

39. *Κρίσις Νιγηρίδων*, cité par J.-Ch. BALT, *Colloque Apamée de Syrie* (15-18 avril 1972), p. 176 : et à nouveau dans *Mythol. gréco-romaine, mythol. périphériques* (Colloques C.N.R.S., n° 593. Paris, 1981), p. 96.

et de Pénélope sous le regard d'Euryclée (groupe de gauche) et que les danseuses illustraient la danse évoquée dans l'*Odyssée*, XXIII, 144-147⁴⁰. ΘΕΡΑΠΗΝΙΑΔΕC n'est donc pas le titre du tableau, mais désigne bien, ès qualités et collectivement, les six danseuses. Ce n'est pas exceptionnel dans la mosaïque d'Orient : on lit ΘΕΡΑΠΕΝΑ sur une autre mosaïque d'Apamée, ΑΓΡΟΙΚΙC, ΠΡΟΠΟΛΟΙ, ΔΟΥΛΟΣ à Mâdabâ⁴¹. Mais le curieux est ici que les autres noms sont omis, et pourtant, quand on a la solution, la raison en est simple : bien qu'elle ait donné du fil à retordre aux commentateurs modernes, l'identification d'une scène homérique si illustre allait de soi pour les Anciens ; le mosaïste n'a donc pas nommé les protagonistes que tout le monde reconnaissait, mais seulement, pour la raison inverse, les figurants de second ordre.

— A l'entrée d'une salle à manger d'Ampurias se lit l'hapax ΗΔΥΚΟΙΤΟΣ : R. Olmos notait récemment qu'il s'agit d'une « invitation to the revellers rather than a merely hypnotic — other erotic — reclam as was usually misinterpreted ». Je le crois aussi, mais je m'en veux, alors que cette inscription était déjà connue, de ne pas en avoir fait état quand j'ai publié des coupes béotiennes inscrites du III^e siècle av. J.-C. trouvées à Médéon de Phocide : à propos des coupes ΠΑΥΣΙΑΥΠΙΟΣ j'ai songé à mentionner la mosaïque funéraire d'Ostie ΩΔΕ ΠΑΥΣΙΑΥΠΙΟΣ, ce qui n'avait d'intérêt que lexical⁴² ; mais j'aurais dû aussi rapprocher l'ΗΔΥΚΟΙΤΟΣ d'Ampurias de mes coupes ΗΔΥΠΟΤΟΣ : le couple ἡδύκοιτος-ἡδύποτος ne rappelle sans doute pas le πίνειν καὶ βινεῖν d'Aristophane (*Gren.*, 740), mais annonce les deux conditions d'un banquet agréable : un bon lit dans la salle, un bon vin dans la coupe.

B. Corpus de textes et monographies préalables

L'utilité d'un recueil

Puisqu'il est ainsi plusieurs centaines de textes propres à éclairer l'histoire de la mosaïque antique, l'idéal serait d'en posséder un recueil

40. L'interprétation de G. Picard est relatée par J.-Ch. BALTU, *Colloque...* (*supra*, n. 39), p. 165, qui déclare s'y rallier.

41. Apamée : J.-Ch. BALTU, *ibid.*, p. 181 ; J. BALTU, *Mos. de Syrie*, p. 82. — Mâdabâ : *I mosaici di Giordania* (*supra*, n. 31), p. 78, pl. IV ; reproduite dans *Dossiers...* (*supra*, n. 33), p. 91.

42. R. OLMOS, *Πρακτικά...* (*supra*, n. 10), p. 192 et pl. 33. Ph. BRUNEAU, dans *Médéon de Phocide*, V (Paris, 1976), p. 84-93. — L'inscription mosaïque d'Ampurias était déjà recensée par J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1955, n° 282. La mosaïque d'Ostie est reproduite par G. BECATTI, *Scavi di Ostia*, IV, *Mosaici e pavimenti marmorei* (Rome, 1961), pl. CLXXXIII.

exhaustif que je n'imagine pas comme un Overbeck de la mosaïque mais bien plutôt, accompagné de traductions et commentaires, sur le modèle de ce qu'A. Reinach a fait pour la peinture dans le *Recueil Milliet*⁴³. L'utilité en serait double : pratique, pour faciliter consultation et utilisation ; et philologique, car, en ce genre de recherches, le rapprochement des textes est un des meilleurs moyens de dissiper les obscurités de tel ou tel d'entre eux. C'est un point que mettront en évidence plusieurs des textes que j'étudie dans la suite de cet article, mais que dès maintenant j'illustre d'exemples relevant de deux ordres différents de problèmes.

D'abord, la chose à dire. Voici une affaire de signature dont l'enjeu est de comprendre l'organisation professionnelle des mosaïstes. Une mosaïque de Trikala représentant Lycurgue et Ambrosia porte la signature Τίτος Φλάδιος Ἑρμῆς καὶ [Βά]σσοις, Ἑρμοῦ [υῖ]οι, ἑαυτοῖς τ[ῶν γ]ραφομένων[ων ψη]φοθέτ[αι] : j'ai indiqué que l'opposition de ces deux derniers mots n'apparaissait en pleine lumière que par confrontation avec la signature, beaucoup plus explicite, d'un pavement de Thèbes : Δημήτριος Ἐπιφάνης τε τὸ μουσῖον ποεῖ, Δημήτριος μὲν ἐννοήσας τὴν γραφὴν, ταύτης δ' ὑπουργὸς Ἐπιφάνης... et que la dissociation de deux métiers dans l'exécution de la mosaïque, répartis à Thèbes entre deux praticiens différents ou exceptionnellement réunis à Trikala chez les mêmes individus, trouve écho dans d'autres signatures de mosaïques, ainsi d'ailleurs qu'en des textes montrant qu'en d'autres arts, textile et toreutique, se pratiquait la même division du travail entre l'auteur du carton et l'exécutant (X, 261-266⁴⁴).

C'est, ensuite, non plus la chose à dire, mais la façon de la dire qu'intéresse l'affinité des textes. Dans la même inscription de Trikala, le substantif restitué [ψη]φοθέτ[αι], au lieu du verbe attendu ἐψηφοθέτησαν, pouvait faire douter qu'il s'agît bien d'une signature : je crois avoir pu valider cette interprétation par rapprochement avec une autre signature mosaïque, incomplète mais où la fin du mot est conservée (X, 262), à laquelle je devais encore ajouter une inscription de Commagène où ce sont les dédicants qui ἐψήφωσαν tandis qu'on doit, je pense, tenir pour une signature au nominatif les deux derniers mots Μαρκᾶς ψηφοθέτης⁴⁵.

43. A. REINACH, *Recueil Milliet, Textes grecs et latins relatifs à l'histoire de la peinture ancienne publiés, traduits et commentés*, I (Paris, 1921), qui a seul paru. Dans son introduction à la réimpression récente (1985) du *Recueil*, A. Rouveret indique, p. xx, n. 25, qu'A. Reinach pensait inclure dans le premier volume « le manuscrit, remanié par ses soins, de Gauckler, consacré aux mosaïstes ». — OVERBECK, *SQ*, n°s 2158-2166 était indigent.

44. Et déjà, pour l'essentiel, *REG*, 83 (1970), p. xvii.

45. Transcrite dans *Bull. épigr.*, 1979, n° 603. Autre exemple : 1987, n° 513.

Ou encore, dans un parallèle des riches et des nantis, Grégoire de Nazianze, *Orat.*, XIV, 16-17 évoque des οἰκίας ὑπερλάμπρους, λίθοις παντοίοις διηνησμένους, καὶ χρυσῷ καὶ ἀργυρῷ καταστραπτούσας, καὶ ψηφίδος λεπτῆς διαθέσει.... « de splendides demeures, décorées de marbres de toutes sortes, éblouissantes d'or et d'argent, de fines mosaïques... » : comme je défendais qu'ἄνθος, ici dans le verbe διηνησμένους, pouvait s'appliquer à l'ornementation mosaïque, je devais démontrer que c'est elle que désigne la locution ψηφίδος λεπτῆς διαθέσει. Quoique ce sens fût d'emblée le plus probable, il m'était avantageux de le retrouver non plus dans un texte littéraire dont le référent n'est pas matériellement visible, mais dans des inscriptions en mosaïque où s'associent le nom et la chose dénommée : la confrontation de l'épigraphie et de la littérature a été fructueuse pour cette dernière puisque des locutions très voisines sont connues à Cheikh Zouède, Céphalonie et Tégée (XI, note 26, à compléter par X, note 75).

Nécessité de monographies critiques

J'ai songé dès 1966, aussitôt après la tenue à Paris en 1965 du premier colloque international sur la mosaïque antique, à constituer un tel recueil de textes : M.-O. Lemonnier-Touzard en a rassemblé le premier noyau dans un mémoire de maîtrise préparé en 1966-67 à l'Université de Rennes sous la double responsabilité de J. Bousquet et de moi-même ; le projet a été un moment repris, toujours en maîtrise, par Alexandre Farnoux, aujourd'hui membre de l'École d'Athènes ; et moi-même, depuis vingt ans, je n'ai cessé d'enrichir la collection qui compte aujourd'hui plus de quatre cents numéros. Le recueil n'a pourtant pas encore vu le jour. Je passe sur les motifs personnels : M.-O. Lemonnier-Touzard, devenue mère de famille, a d'autres chats à fouetter ; Al. Farnoux, à Athènes, est occupé à d'autres tâches ; quant à moi, c'est un énorme travail et je n'ai pas que cela à faire, et qui sait ? je n'échappe peut-être pas à la complaisance sordidement égoïste de conserver pour moi un si précieux instrument de travail ! Mais il est deux raisons beaucoup plus fortes : d'abord, ces textes sont extraordinairement dispersés et il s'en découvre à tout instant, par la lecture des auteurs anciens ou des érudits qui les ont occasionnellement mentionnés ou systématiquement compilés (et ce très tôt, puisque le projet en est déjà sensible, en 1683, dans la dissertation de Spon que j'ai évoquée en commençant). Ensuite et surtout, beaucoup de ces textes sont d'une intelligence difficile, hérissés de

difficultés paléographiques et, davantage encore, lexicales sur lesquelles je reviendrai plus loin, et doivent donc être préalablement élucidés.

Aussi, en vingt ans, n'est-ce pas à élaborer un corpus de nos textes que j'ai passé le temps que je pouvais consacrer à la philologie mosaïstique, mais au décortiquage minutieux de certains d'entre eux. Au total, onze contributions que je résume ici, à la fois pour donner d'entrée de jeu une idée de ce genre de travail et parce que ce m'est aussi l'occasion d'indiquer quelques compléments.

I. « Le sens de ἄδακισχοι (Athénée, V, 207 c) et l'invention de l'*opus tessellatum* », *REG*, 80 (1967), p. 325-330.

Contrairement à l'opinion le plus souvent admise, ἄδακισχοι ne peut, dans la description que Moschion donne du vaisseau d'apparat de Hiéron de Syracuse (transmise par Athénée), désigner des « cubes de mosaïque » : plusieurs raisons d'ordre linguistique invitent à lui donner le sens de « panneaux en mosaïque », spécialement l'opposition lexicale ἄδαξ—ψῆφος qui, courante dans la langue des votes et du jeu, a dû développer un couple parallèle dans la langue de la mosaïque où ψῆφος, « galet » ou « tesselle », avait normalement sa place. Le texte de Moschion nous laisse ignorer la technique mise en œuvre sur le vaisseau et ne peut témoigner en faveur de l'utilisation, encore moins de l'origine sicilienne de l'*opus tessellatum* dans le troisième quart du III^e siècle.

Addenda. J'ai repris la même position dans *Archeologia* (polonaise), 27 (1976), p. 27 et 37, mais je vois aujourd'hui les choses un peu autrement : en 1967, j'avais exclu qu'ἄδακισχοι désignât des supports d'*emblemata* qui eussent été forcément *vermiculata*, pour des raisons lexicales qui me paraissent toujours valables. Mais mon commentaire du papyrus de Zénon (VII) m'a conduit à faire des réflexions semblables sur la description de Moschion : le suffixe —ισχος indique que nos panneaux étaient petits, ce que suggère aussi leur situation dans des cabines qui, faites pour quatre lits (207 c), ne devaient pas être bien grandes ; or, chaque panneau portait une scène de l'*Iliade* ; les tableaux historiés en mosaïque de galets actuellement connus sont de dimensions considérables, tandis que celles des *emblemata vermiculata*, qui tournent autour de 50 cm au carré, conviendraient beaucoup mieux (j'ai déjà indiqué ce nouveau point de vue dans *Bull. AIEMA*, 11, 1986, p. 371).

D. von Boeselager n'a pas été convaincue par ma thèse (ci-dessous, p. 44) ; elle est au contraire admise par W. A. Daszewski, *Corpus of Mosaics from Egypt*, I, (1985), p. 23, qui pense aussi, mais sans être certain, que la dimension des panneaux est favorable à l'hypothèse d'*emblemata vermiculata* (p. 25).

II. « Deux noms antiques de pavement : κατάκλυστον et λιθόστρωτον », *BCH*, 91 (1967), p. 423-446.

1. Dans la dédicace délienne en mosaïque *Inscr. Délos*, n° 2420, d'un κατάκλυστον (ici fig. 5), cet hapax, encore inexpliqué, doit désigner la mosaïque elle-même et se comprendre comme qualifiant un sol « lavable à grande eau »,

caractère qui distinguait les pavements mosaïques des sols en terre. — Liste de quelques mots désignant des mosaïques ou des dallages.

2. Dans les célèbres chapitres de Pline l'Ancien, *HN*, XXXVI, 184 et 189, *lithostrota* ne désigne pas des pavements en opus tessellatum comme on l'a souvent proposé, mais en opus sectile, à la fois pour des arguments de critique interne du texte de Pline, et en raison du sens du grec λιθόστρωτον : dans tous les cas, en effet, où le mot et la chose restent associables (l'exemple le plus ancien au Sanctuaire syrien de Délos, ici fig. 3 et 4), il désigne un dallage et non une mosaïque de tesselles. — Observations sur μέταλλον et *metallum* qui peuvent désigner les plaques de marbre d'un dallage ou d'un revêtement mural.

II *bis* et II *ter*. Compléments du précédent : *BCH*, 99 (1975), p. 283-286 : réfutations de plusieurs autres explications de κατάκλυστον, jugées impossibles ou improbables, qu'avait proposées Ernest Will. — Et par *BCH*, 102 (1978), p. 138-145 : nouvelle réfutation des thèses d'E. Will ; hésitations sur le sens de *lithostrota*.

Addenda. Mon recensement des auteurs ayant opiné sur *lithostrotum* était déjà incomplet en 1967, et depuis lors le débat a continué bon train : cf. ci-dessous, p. 38.

Sur μέταλλον : ci-dessous p. 29-30 et p. 72, note add. 3.

III. « Contribution à l'histoire urbaine de Délos », *BCH*, 92 (1968), p. 633-709.

Incidemment, pour montrer qu'on ne doit pas expliquer tous les fragments de charbon comme trace d'incendie, j'ai rapproché les sols déliens de Vitruve, VII, 4, et Pline l'Ancien, XXXVI, 188 (p. 687-688) auquel doit s'ajouter Palladius, *Agr.*, I, 8, 4 (ce que j'ai fait en V, p. 15).

IV. « La mosaïque de l'Iseion d'Érétrie », *Antike Kunst*, 12 (1969), p. 80-82.

Cette mosaïque, en gros galets noyés dans du ciment avec un tapis en opus tessellatum, comporte une dédicace (*IG XII Suppl.*, n° 564) où l'expression κονιάματα τῶν τοίχων καὶ τῶν ἐδαφῶν, « revêtements des murs et des sols » s'applique forcément à la mosaïque elle-même : κονίαμα peut donc désigner une mosaïque. S'explique alors un bon mot rapporté par Hégésandros, cité par Athénée, XIII, 584 F.

Complété par V et par *Le sanctuaire et le culte des divinités égyptiennes à Érétrie* (EPRO, 45. Leiden, 1975), p. 77 où, dans un décret des Juifs de Béréniké, je propose de comprendre ἐκονίασεν τοῦ ἀνφιθεάτρου τ[ὸ] ἐδαφος καὶ τοὺς τοίχους ἐζωγράφησεν non comme le stucage du sol, mais comme la pose d'un pavement.

Addendum. La plaisanterie citée par Hégésandros repose sur la double équivoque de ψῆφοι, à la fois « tesselles » et « effets de banque », et d'ἀνατρέπομαι, à la fois « tomber à la renverse » et « faire banqueroute ». J'avais proposé de rendre le double sens du verbe par « faire la culbute » ; plus trivial mais plus suggestif me semble maintenant « se casser la figure ». Quant à ψῆφοι pour lequel je n'avais pas trouvé d'équivalent, je pense à « briques » qui, utilisable pour un pavé, désigne aussi vulgairement les millions.

V. *Explor. arch. de Délos*, XXIX, *Les mosaïques* (Paris, 1972).

Outre les textes concernant les sols charbonnés (III), j'ai recensé p. 119-120 les occurrences des « noms de pavements dans les inscriptions de Délos » : ἐδαφίσαι, κατάκλυστον, κατάστρωμα, κονιάσαι, λιθόστρωτον, στρῶμα et στρῶσαι, ψηφολόγημα et ψηφολογήσαι.

VI. « D'un *lacedaemonius orbis* à l'*aes deliacum* », *Recueil Plassart* (Paris, 1976), p. 15-45 et surtout 15-27.

Cas d'élimination d'un texte : sur la foi du scoliaste, on admet généralement que Juvénal, XI, 175, évoque un riche qui vomit sur « un pavement en marbre de Lacédémone », voire sur « une mosaïque lacédémonienne ». Sans être absolument impossible (citation de textes témoignant de l'habitude de souiller les pavements, rapprochement de la locution et de στ[ρῶ]σιν φωκαϊκῆν dans une épitaphe de Smyrne), cette interprétation se heurte à plusieurs objections. En particulier, le sens de « pavement » ou de « panneau circulaire d'opus sectile » (dont j'avais omis d'indiquer qu'il remonte au moins à H. Blümner, *Techn. und Terminol. der Gewerbe und Künste*, III, 1884, p. 185) n'est assuré dans aucun des deux autres textes où on a proposé de le donner à *orbis* : commentaire, de ce point de vue, de Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 86, 6, et de saint Ambroise, *de Nabuthe*, XIII, 54 (ainsi que d'une inscription fragmentaire de Corinthe, *Corinth*, VIII 2, n° 207). — Le reste de l'article concerne l'utilisation des épithètes géographiques, en grec et en latin, pour la nomenclature des produits fabriqués (une soixantaine d'exemples ; cf. ci-dessous, n. 75).

VII. « Un devis de pose de mosaïques : le Papyrus Cairo Zen. 59665 », ΣΤΗΛΗ (Mél. N. Kontoléon. Athènes, 1978), p. 134-143.

Commentaire ligne à ligne d'un devis dont l'importance tient à sa date, le III^e siècle av. J.-C., c'est-à-dire précisément l'époque du remplacement du galeet par la tesselle, et à son lieu, l'Égypte où l'on place parfois l'origine de la tesselle. Explication des termes et locutions concernant la mosaïque, en particulier ἀνθος au sens de « motif figuré » ; ἐξαχνοινικὴ ψῆφος, « du caillou qui se prend au setier » ; κόχλος ναυτικός, « postes ». — Les dimensions des panneaux centraux, indiquées dans le devis, sont plutôt celles des *emblemata vermiculata* connus que de tableaux en galets (cf. I).

Addenda. Lignes 2-3, j'aurais plutôt dû traduire « un carton selon lequel l'entrepreneur fera la mosaïque ».

W. A. Daszewski a de son côté étudié ce texte, dans le même temps que moi en sorte que les deux commentaires ont été publiés sans possibilité de référence l'un à l'autre. D'abord dans *Das ptolemaïsche Ägypten* (1978), p. 123-135, où il comprend comme moi κόχλος ναυτικός si étrangement traduit par les papyrologues ; j'ai indiqué une sienne inadvertance dans X, p. 244-245. Puis dans *Corpus of Mosaics from Egypt*, I (1985), p. 5-14 où un *Post-scriptum* (p. 12-14) commente mon article : je demeure attaché à mes opinions initiales, non que je les croie forcément justes, mais parce qu'elles me semblent rendre plus étroitement compte du texte (surtout ταινία ἢ ἀν' ἀρμόζῃ); je n'ai jamais disconvenu qu'ἀνθος puisse simplement signifier « fleur » comme il le croit, mais

mon enquête lexicale de XI, qu'il n'a pas pu connaître, montre que la chose ne va pas de soi.

A propos de *κόγχος ναυτικός* compris au sens de « postes » en raison du tracé en colimaçon que ce motif a en commun avec certains coquillages, rapprocher l'instrument nommé « kokhlion » sur lequel M. Detienne, *Mél. Éc. fr. de Rome*, 95 (1983), *Antiquité*, p. 551, a récemment attiré l'attention.

VIII. « *Pavimenta poenica* », *Mél. Éc. fr. de Rome*, 94 (1982), *Antiquité*, p. 639-655.

Examen de la rubrique *Pauimenta poenica* du lexique de Festus et de la citation de Caton qu'elle contient : PAVIMENTA POENICA, *marmore Numidico constrata significat Cato, cum ait in ea, quam habuit, ne quis consul bis fieret* : « *Dicere possum, quibus uillae atque aedes aedificatae atque expolitae maximo opere citro atque ebore atque pauimentis † poeniciistent †* ». Le dernier mot, resté inintelligible, est corrigé en *poenicissant*, hapax qui, satisfaisant à la paléographie et bâti sur un modèle bien attesté à l'époque (*ἀττικίζειν, ἐλληγνίζειν, σικελίζειν*, etc. et surtout *καρχηδονίζειν* en grec ; *atticissare, graecissare, sicilicissare*, etc. en latin), résume l'accusation de ceux qui utilisent des produits de luxe connus pour être carthaginois, l'ivoire et le citrus, auquel ils faut donc ajouter les pavements. Il s'ensuit que *pauimenta poenica* ne figure pas chez Caton. — Cette locution n'apparaît que chez Festus et rien n'empêche que, de son temps, elle ait désigné, comme il le dit, des pavements en marbre de Numidie. — Conséquences pour l'histoire de la mosaïque : 1° n'apparaissant pas chez Caton, la locution ne peut être tenue, comme on l'a proposé, pour le nom antique de ce que nous avons accoutumé de nommer aujourd'hui *opus signinum* (cela n'empêche pas que ce genre de pavement ait pu être d'origine punique, mais Caton n'en atteste pas le moins du monde); 2° Caton nous apprend que, de son temps, l'usage des pavements était récent à Rome et pouvait passer pour un apport punique.

Addenda. H. Lavagne m'a signalé que je n'avais pas connu J. Kolendo, *Archeologia* (polonaise), 21 (1970), p. 10-12, qui, sans commentaire philologique, indique que Caton n'a pas en vue des pavements en marbre de Numidie et que les *pauimenta poenica* de Caton ne témoignent que du genre de luxe de son temps. — Tout récemment, bref commentaire du passage : M. Donderer, *JdI*, 102 (1987), p. 371-372.

Mes notes 7 et 18 concernent des textes que j'ai depuis lors expliqués : XI et IX.

IX. « Pavements "alexandrins" ou les pièges de l'homonymie », *REG*, 97 (1984), p. 61-83.

Étude de deux textes qui ne peuvent, en dépit de l'homonymie, intervenir à propos des mosaïques d'Alexandrie d'Égypte :

1. Dans l'inventaire d'un hérôon d'Apateira, Keil et Premierstein proposent la ponctuation et, sous réserve, la restitution suivantes : *ἐμβλήματ'α' Ἀλεξανδρεῖνὰ ψηφωτὰ δεκαεννέα, Ἀλεξ[ανδρεῖν] --- et rapportent Ἀλεξανδρεῖνὰ à Alexandrie d'Égypte. Je montre pourquoi il vaut mieux écrire ---]α' Ἀλεξανδρεῖνὰ, ψηφωτὰ δεκαεννέα Ἀλεξ[ανδρεῖνὰ en comprenant des mosaïques unies plutôt que des*

panneaux polychromes, et qu'on a toutes les raisons de penser à une Alexandrie proche d'Apateira plutôt qu'à la lointaine capitale égyptienne.

2. L'*alexandrinum opus* mentionné par Lampride, *Sev. Alex.*, 25 n'a rien à voir non plus, quoi qu'on en ait dit, avec Alexandrie d'Égypte. L'usage de nommer par le nom de l'empereur toute espèce de choses dont des produits fabriqués (aux exemples cités ajouter au moins Tacite, *Annales*, XV, 74 : ... *mensisque Aprilis Neronis cognomentum acciperet*) est assez répandu à l'époque pour qu'on n'ait aucune raison de douter du témoignage de Lampride et qu'il convient bien d'expliquer le nom de l'*opus alexandrinum* par celui de Sévère Alexandre.

Addenda. J'avais naturellement pensé, p. 74, à Alexandrie du Latmos, « laquelle est Alinda » (J. et L. Robert, *Bull. épigr.*, 1984, n° 58), et indiqué p. 70, que nous avions affaire à des mosaïques non de facture alexandrine, mais en pierre d'Alexandrie, suivant une façon de dire dont j'avais recensé sept exemples; j'aurais dû mentionner l'existence de carrières de marbre près de Milet et d'Héraclée du Latmos : A. Peschlow-Bindokat, *JdI*, 96 (1981), p. 156-235.

Ce texte a été aussi commenté par W. A. Daszewski, *Corpus of Mosaics from Egypt*, I (1985), p. 15-22. Comme il accepte d'entrée de jeu que la restitution [ἐμδλήματ]α est à conserver, qu'Ἀλεξανδρεῖνά renvoie à un style et non à un matériau (alors qu'il a fort bien vu que partout ailleurs dans l'inventaire les adjectifs géographiques désignent des matériaux) et qu'il s'applique à la seule Alexandrie qui puisse l'intéresser dans un corpus des mosaïques d'Égypte, le commentaire concerne seulement le commerce des emblèmes alexandrins, avec l'inévitable mention de Suétone, *César*, 46 qui, selon nous, concerne tout autre chose (ci-dessous, p. 34-36). Je ne connais que par le *Bull. de l'AIEMA*, 11, n° 995, une contribution parue dans le *Symposion Das röm.-byzant. Ägypten*, p. 161-165, où sont exprimées les mêmes opinions.

X. « Les mosaïstes antiques avaient-ils des cahiers de modèles? », *Rev. arch.*, 1984, p. 241-272.

L'étude philologique n'intervient que pour fournir des arguments dans la discussion d'un problème mosaïstique très général : 1. Pline l'Ancien, *HN*, XXXV, 68, ne peut être allégué en faveur de l'hypothèse des cahiers de modèles. 2. Rassemblement de huit signatures grecques et latines de pavement témoignant de la division du travail entre un peintre auteur du carton et un mosaïste le mettant en tesselles (sur le savoir-faire du *pictor*, référence au texte, quoique plus tardif, de Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, II, 17). — Cf. p. 71, note add. 1.

XI. « Les ἀνθινὰ ἐδάφῃ de Démétrios de Phalère », *Rev. Phil.*, 59 (1985), p. 45-56.

Examen du fragment de Douris de Samos relatif au luxe de Démétrios de Phalère dont une des marques est que chez lui, ἀνθινὰ πολλὰ τῶν ἐδαφῶν ἐν τοῖς ἀνδρῶσιν κατεσκευάζετο... : contre Chr. Börker qui croit qu'il s'agit de jonchées de fleurs naturelles (d'ailleurs bien attestées) sur le témoignage d'Élien, *Var. Hist.*, IX, 9 dont le texte est parallèle à celui de Douris mais à ceci près qu'il y est

question de Démétrios Poliorcète, je montre que, d'une part, l'interprétation florale ne s'impose nullement et que, de l'autre, l'interprétation mosaïstique, loin d'être exclue, est au contraire soutenue par une étude lexicale d'ἄνθος et des mots de sa famille : ils appartiennent au vocabulaire de la décoration artificielle en général (entre autres la broderie) et de la mosaïque en particulier, et désignent alors une décoration polychrome de motifs variés et non pas seulement floraux.

Addenda. Je rectifie une coquille au haut de la p. 46 : lire 1600 au lieu de 1804.

Que les deux textes, de Douris et d'Élien, soient quasi identiques, nul ne le conteste, mais j'en avais marqué p. 49 une différence essentielle et conclu qu'on ne pouvait trop vite supposer une méprise d'Élien et qu'il se pouvait qu'il parlât bien du Poliorcète, et non de Démétrios de Phalère, en toute connaissance de cause. Or, je ne m'étais pas avisé que le Poliorcète n'était pas moins débauché que son homonyme, ce sur quoi J. Tréheux, *REG*, 98 (1985), p. 234-235, a récemment attiré mon attention : quelles qu'aient été les contaminations entre les traditions relatives à ces deux contemporains homonymes, cela confirme qu'on ne peut automatiquement imputer à Démétrios de Phalère ce que dit Élien du Poliorcète et amalgamer les deux textes.

II. CONDITIONS D'EXPLOITATION DES TEXTES

A. Intelligibilité et crédibilité

Ces résumés auront suffi à faire apercevoir au passage la plupart des obstacles auxquels se heurte l'exploitation archéologique de nos textes. Mais il n'est pas inutile de considérer plus systématiquement chacune de ces difficultés pour indiquer les raisonnements qui y sont afférents, ce qui me sera aussi l'occasion de commenter, à titre d'illustration nouvelle, quelques textes dont je n'ai pas encore proposé d'exégèse.

Les deux questions qui se posent sont, comme toujours, celles de l'intelligibilité et de la crédibilité du témoignage : que veut dire le texte, puis quand on se figure l'avoir compris, peut-on lui faire confiance ? Dans le cas des mosaïques et pavements, c'est, je crois, la seconde question qui se pose le plus rarement ou qui parfois se résout d'elle-même quand s'est résolue la première : parce qu'il semblait archéologiquement absurde que Caton l'Ancien eût fait allusion à des revêtements en marbre de Numidie encore

inconnus à l'époque, il était tentant de récuser le témoignage de Festus ; en fait, c'est le texte qui était corrompu et, une fois rétabli et correctement compris, il cesse de contredire des faits archéologiques apparemment certains (VIII).

Mais il est d'autres textes qui, paléographiquement intacts et lexicalement limpides, requièrent néanmoins une longue critique.

Épaminondas a-t-il pavé les rues de Thèbes ?

Voici la bien étrange histoire que Valère Maxime rapporte sur Épaminondas :

VALÈRE MAXIME, III, 7 ext. 5 : *Siquidem Epaminondas, cum ei ciues irati sternendarum in oppido uiarum contumeliae causa curam mandarent (erat enim illud ministerium apud eos sordidissimum), sine ulla cunctatione id recepit daturumque se operam, ut breui speciosissimum fieret, asseuerauit. Mirifica deinde procuratione, abiectissimum negotium pro amplissimo ornamento expetendum Thebis reddidit.*

« Ses concitoyens, irrités contre lui, avaient, pour l'humilier, confié à Épaminondas le soin du pavage des rues ; c'était chez eux l'emploi le plus bas. Il l'accepta sans hésiter, assurant qu'il s'attacherait à en faire rapidement le plus prestigieux. Le soin admirable qu'il y apporta fit qu'à Thèbes cette tâche si vile devait se rechercher comme la plus grande distinction. »

De cette historiette on a depuis longtemps⁴⁶ rapproché un passage de Plutarque :

PLUTARQUE, *Préceptes politiques*, 15 (811 b ; dans la CUF, *Œuvres morales*, XI 2, p. 108) : Καὶ τὸν Ἐπαμεινώνδαν ἐπαινοῦσιν, ὅτι φθόνῳ καὶ πρὸς ὕβριν ἀποδειχθεὶς τελέαρχος ὑπὸ τῶν Θηβαίων, οὐκ ἡμέλησεν, ἀλλ' εἰπὼν ὡς οὐ μόνον ἀρχὴν ἀνδρᾶ δείκνυσιν ἀλλὰ καὶ ἀρχὴν ἀνὴρ, εἰς μέγα καὶ σεμνὸν ἀξίωμα προήγαγε τὴν τελεαρχίαν, οὐδὲν οὔσαν πρότερον ἀλλ' ἣ περὶ τοὺς στενωποὺς ἐκβολῆς κοπρίων καὶ ῥευμάτων ἐπιτροπῆς ἐπιμελείαν τινα.

« Voici de quoi on loue Épaminondas : les Thébains l'avaient nommé téléarque par jalousie et pour lui faire outrage ; loin de s'en désintéresser, il déclara que l'homme met en valeur la charge autant que la charge fait l'homme, et fit de la téléarchie une dignité importante et respectable, alors

46. Cf. SWOBODA, *RE* V, 2 (1905), s. v. Epameinondas, col. 2693.

qu'elle n'était jusque là qu'une surveillance de l'enlèvement des ordures et de l'écoulement des caniveaux dans les ruelles. »

Mais si les deux notices se rapportent manifestement au même événement, je me demande pourtant si l'on peut commenter celle de Plutarque en disant que « Valère Maxime (...) rapporte avec le même commentaire cet épisode de la carrière d'Épaminondas »⁴⁷. Pour Plutarque, en effet, Épaminondas a exercé une magistrature, épigraphiquement non attestée, mais dont il précise clairement l'attribution : veiller à la propreté de la ville. Tandis que la version de Valère Maxime diffère en deux points : d'abord, lui seul parle du pavage des rues. Ensuite, il me paraît comprendre autrement les choses : certes, *curam* pourrait répondre à l'ἐπιμέλεια de Plutarque et faire entendre qu'Épaminondas est devenu épimélète ou curateur du pavage des rues ; et l'on pourrait aussi donner à *negotium* sa possible acception politique ; mais l'*abiectionissimum* qui le qualifie et *ministerium sordidissimum* me semblent renvoyer à une besogne manuelle : même si *curam* témoigne que sa source avait en vue une magistrature, Valère Maxime lui-même me paraît s'imaginer qu'Épaminondas en personne pavait les rues.

Si je ne me suis pas abusé sur le sens de ce passage, doit-on croire Valère Maxime ? illustré par Épaminondas, le métier de paveur est-il devenu à Thèbes une dignité ?

Dès l'abord, bien sûr, c'est le récit de Plutarque qui est le seul plausible : vous étiez premier ministre, on n'est pas content de vous, on vous descend directeur de l'équipement ; la sanction prise par les Thébains fut de ne plus confier au célèbre béotarque qu'une charge de second ordre. En regard, l'anecdote de Valère Maxime est bien suspecte, même si, en ajoutant à sa fermeté d'âme, l'excès de déchéance qu'Épaminondas supporte avec constance ne peut que servir les intentions d'un auteur occupé à traiter « de la confiance en soi-même » (*de fiducia sui*). Mais, pour être définitivement rejetée, il importe de comprendre par quelle méprise est née cette édifiante et invraisemblable anecdote.

A la lire, l'idée m'est aussitôt venue qu'elle était issue d'un genre particulier de contresens de Valère Maxime ou d'un prédécesseur sur sa source : qu'il devait s'agir de l'affabulation d'une façon de dire. Ce procédé, qui proprement est celui du mythe⁴⁸, est bien connu. Récit bâti sur un nom,

47. J.-Cl. CARRIÈRE, édition de Plutarque, CUF, *Œuvres morales*, XI, 2, *Traité* 52-53 (Paris, 1984), p. 109, n. 1.

48. J. GAGNEPAIN, *Du vouloir dire*, I (1982), p. 105-119 : opposition de la science qui vise à

la légende de saint Christophe l'illustre exemplairement : c'est parce qu'il se nomme *χριστοφόρος* que Christophe a été censé transporter le Christ sur ses épaules. Les anciens connaissaient ce mécanisme : Tite-Live, I, 4, subodore que l'histoire de la louve de Romulus et Rémus pourrait venir de ce que leur vraie nourrice, Larentia, était une *lupa*, une prostituée. Pareillement, j'ai proposé jadis que, chez Lucien et Apulée, la curieuse aventure de Lucius qui, devenu âne, se trouve dans le cas de devoir satisfaire les ardeurs d'une dame corinthienne, ait été la mise en récit de mots désignant les Tarzan du sexe, *ὄνος* en grec et *asellus* en latin⁴⁹ ; ou encore, en sortant de l'antiquité, je m'imagine que le fabliau médiéval *Le fils de rien* n'est que le scénario construit sur l'équivalent masculin de l'expression « fille de rien » qu'on rencontre, par exemple, chez Scarron. J'ai donc immédiatement supposé qu'Épaminondas avait exercé une magistrature dont le nom se prêtait à une affabulation trompeuse.

Pour donner une étoffe suffisante à cette hypothèse de départ, je n'ai pas eu à chercher bien longtemps. Chacun sait qu'il est des noms de magistratures en *-ποιός* dont les plus connues sont sans doute celles des hiéropes et des naopes ; mais il en est d'autres comme celle de *θυμελοποιός* à Épidaure (*IG IV*² 103, 142). Or, l'important est ici qu'en certains cas le même mot en *-ποιός* s'applique également au magistrat qui fait faire et à l'ouvrier qui fait. Je néglige le cas un peu spécial de *γεφυροποιός* qui, désignant le pontonnier (cf. Polybe, III, 64), a servi aussi à traduire le latin *pontifex* (Plut., *Numa*, 9). Mais il est des *τειχοποιοί* qui, à Oropos, étaient suffisamment importants pour être nommés avant les polémarques (*IG VII* 4263, 6-7 ; également chez les Magnètes : *IG IX* 1, 68 et 90), ce qui n'empêche qu'un *τειχοποιός* puisse être aussi bien un bâtisseur de remparts (cf. Lucien, *Salt.*, 41). Et c'est justement aussi le cas des *ὁδοποιοί* : tantôt ce sont des terrassiers, ainsi dans Xénophon, *Cyrop.*, VI, 2, 36 où ce sens n'est pas douteux puisqu'ils ont des chefs (*οἱ τῶν ὁδοποιῶν ἄρχοντες*) ; tantôt ce sont des magistrats dont l'existence, à Athènes en particulier, est solidement assurée par Aristote, *Constit. d'Athènes*, 54, 1, et par Eschine, *Contre Ctésiphon*, 25. Or, si Aristote leur assigne la tâche que désigne limpidement leur nom, celle de construire des routes (... *τάσδε τὰς ἀρχάς ὁδοποιούς πέντε, οἷς προστέτακται*

conformer le mot au monde à dire et tend au métalangage, et du mythe qui inversement, visant à conformer le monde au mot, tend à la métaphysique.

49. Ph. BRUNEAU, « Illustrations antiques du *Coq* et de l'*Âne* de Lucien », *BCH*, 89 (1965), p. 349-357 et spécialement 356.

δημοσίους ἐργάτας ἔχουσι τὰς ὁδοὺς ἐπισκευάζειν), le scoliaste d'Eschine ⁵⁰ leur donne un autre rôle, assurer la propreté de la ville (ὁδοποιοί· ἐπιμελούμενοι τῆς καθαρότητος τῶν ὁδῶν τῆς πόλεως), celui-là même que Plutarque confie au téléarque thébain.

Je reconstitue donc ainsi les choses : chez Plutarque, Épaminondas a exercé une magistrature secondaire que son propre renom a suffi ensuite à illustrer, un peu comme chez nous le ministère de la Culture tire une bonne part de son lustre de ce qu'il a été fondé et occupé par André Malraux. Mais Valère Maxime, et sans doute déjà l'auteur dont il s'inspire ont connu une version où le titre béotien, très rare, de « téléarque » était remplacé ou commenté par son équivalent attique, plus connu, d'« hodopoios », lequel, pris au pied de la lettre, a fait naître l'histoire d'Épaminondas paveur de rues.

B. L'établissement du texte

Je passe au second problème, celui de l'intelligibilité du texte, qui se pose beaucoup plus souvent. Il se divise en ces deux questions qui, chacun le sait, sont logiquement distinctes mais pratiquement liées : l'établissement du texte, les obscurités ou ambiguïtés des mots.

L'enjeu de l'établissement du texte, tout d'abord, n'a guère besoin d'être souligné : qu'il s'agisse, paléographiquement, de corriger le texte corrompu des manuscrits ou, épigraphiquement, de restituer les lacunes de l'inscription, le rétablissement du texte entraîne ordinairement des conséquences non négligeables, voire considérables. On a vu celles que j'ai cru pouvoir tirer de ma correction du texte de Festus (VIII); ou à quelles conclusions diverses on est conduit selon qu'on accepte ou non la restitution [ἐμδλήματ]α dans l'inventaire d'Apateira (IX); ou ce troisième exemple, quoique de moindre portée et de façon moins décisive : en complétant l'énigmatique inscription abrégée d'une mosaïque de Beyrouth, non pas en une indication grammaticalement bien bizarre d'isopsépie, mais en double signature : Ααθρα(?) ζωγράφ(ος) | Εὐθυ (- - -) ψηφο(θέτης), j'ai enrichi d'un individu le groupe des signatures qui attestent de la collaboration d'un

50. Cité par J. OEHLER, *RE* VIII, 2, s. v. 'Ὀδοποιοί, col. 2134.

peintre et d'un poseur de tesselles (X, p. 264). A ces trois cas déjà publiés, j'en ajoute un quatrième qui est inédit.

Les μέταλλα de l'évêque Paul à Apamée

J.-Ch. Balty a plusieurs fois publié ou signalé deux dédicaces de l'évêque Paul à la cathédrale d'Apamée ⁵¹, en les transcrivant ligne à ligne et ainsi sans rendre typographiquement sensible leur composition en trimètres iambiques comme je préfère le faire ici.

La première, inscrite au milieu d'une mosaïque en opus tessellatum (fig. 1), a l'avantage de prouver que ψηφίς peut désigner une mosaïque tout entière et non pas seulement une tesselle (comme chez saint Irénée, par exemple, cf. ci-dessous p. 61), mais je n'ai rien à en dire du point de vue de l'établissement du texte :

Τὴν ποικίλῃν ψηφίδα | Παῦλος εἰσάγει |
ὁ ποικιλόφρων | τῶν ἄνωθεν | δογμάτων

« cette mosaïque aux riches couleurs, Paul la présente, lui qui a l'esprit riche des dogmes d'En-Haut » (trad. de J.-Ch. Balty).

C'est la seconde, gravée sur une dalle circulaire de marbre au centre d'un opus sectile (fig. 2), qui m'intéresse ici. J.-Ch. Balty la transcrit ainsi :

Πολλῶν μετ' ἄλ-
λων κ(αί) τὸπον τὸν
ἐνθάδ' ἐκόσμησε
Παῦλος τῇ πολυ-
μόρφῳι συνθέσει

et traduit :

« après beaucoup d'autres, cet endroit-ci également Paul l'a décoré d'une composition aux formes variées ».

J'avais jadis signalé à J.-Ch. Balty qu'il fallait traduire non pas « après... », mais « avec beaucoup d'autres », mais je suis maintenant convaincu que le texte est mal établi. « Avec bien d'autres » n'a pas grand sens et l'on obtient un meilleur résultat en reconnaissant le génitif pluriel de

⁵¹ J.-Ch. BALTŸ, *Mél. ... Paul Collart* (Lausanne, 1976), p. 33-34; *Guide d'Apamée* (Bruxelles, 1981), p. 110-113.

μέταλλον en une acception relativement rare mais bien attestée; en 1967, j'avais réuni quelques textes où ce mot et son correspondant latin *metallum* désignent les plaques de marbre d'un dallage ou d'un revêtement mural, voire la tesselle (II, p. 443, n. 3)⁵²; cette acception lapidaire et non métallique de *metallum* s'est maintenue au moyen âge (je l'ai trouvée en tout cas chez Ermold le Noir, *Louis le Pieux*, 2068-2071: *templa Dei summi constant operata metallo*⁵³). — Cf. p. 72, note additionnelle 3.

D'une manière très utile pour nous et sur laquelle je reviens p. 45, le mot μέταλλον est ici associé aux choses qu'il désigne : le sens de plaquette d'opus sectile se trouve concrètement confirmé et l'on comprend mieux aussi l'expression πολυμόρφωι συνθέσει qui, par hypallage, doit s'entendre comme l'assemblage de plaquettes de formes diverses; c'est qu'à la différence des tesselles qui sont toutes coupées standard en forme cubique, bref qui sont monomorphes, les plaquettes de l'opus sectile sont de géométries diverses, taillées qu'elles sont en raison de leur place dans le dallage (ci-dessous, p. 35), donc « polymorphes ».

J'écris et je traduis donc ainsi :

Πόλλων μετάλ|λων κ(αί) τόπον τὸν|ἐνθάδε
 'κόσμησε| Παῦλος τῇ πολυ|μόρφωι συνθέσει.

« Par l'assemblage de maintes plaquettes aux formes diverses, Paul a décoré aussi ce lieu-ci ».

C. Les difficultés lexicales

Beaucoup plus fréquentes et plus graves sont, en second lieu, les incertitudes sur le sens des mots. De même que devant le devis d'un garagiste ou d'un plombier nous voyons très bien qu'il est rédigé en français mais que nous butons sur le sens de termes spécialisés, malheureusement les plus importants puisqu'ils justifient l'élévation désespérante de la facture,

52. C'est un passage de Nonnos qui avait attiré mon attention. Les emplois du mot chez cet auteur sont maintenant recensés par W. PEEK, *Lexikon zu den Dionysiaka des Nonnos* (1974), s. v. μέταλλον.

53. Selon E. Faral dans l'édition des « Classiques de l'Hist. de France au moyen âge », p. 158, n. 2, il s'agirait dans ce passage de la description d'une église d'Ingelheim.



FIG. 1. — Mosaïque d'Apamée (cliché J.-Ch. Balty).



FIG. 2. — Dallage d'Apamée (cliché J.-Ch. Balty).

pareillement nos textes grecs et latins sont souvent aisés à comprendre à l'exception d'un ou deux mots, ceux qui importent justement à l'exploitation du texte dans une archéologie de la mosaïque. Mais il arrive aussi que l'embarras soit celui du choix : non que nous ayons affaire à un hapax de sens complètement ignoré, mais que nous devions décider entre les diverses acceptions déjà connues d'un même mot.

Enjeux

Il serait interminable de citer tous les cas douteux et d'en débattre ou redébattre ; mais, s'ajoutant à ceux que j'ai déjà évoqués, tels les ἀνθινὰ ἐδάφη de Démétrios de Phalère dont on a fait tour à tour de luxueuses mosaïques figurées ou de luxurieuses jonchées de fleurs (XI), un choix d'exemples illustrera utilement l'enjeu mosaïstique des difficultés lexicales de nos textes, montrant successivement comment elles interviennent au moins dans trois domaines différents :

1° La géographie et la chronologie des mosaïques et pavements :

— Et d'abord l'adjectif « alexandrin ». Alexandrie d'Égypte a, on le sait, le curieux privilège d'être au cœur de l'archéologie hellénistique comme un principe manichéiste : les uns lui refusent presque toute importance et d'autres ne voient que par elle. Ainsi jadis Gauckler rattachait à Alexandrie d'Égypte l'*opus alexandrinum* que l'*Histoire Auguste* rapporte pourtant à son prétendu inventeur, Sévère Alexandre ; et tout récemment, W. A. Daszewski, sans examen critique suffisant, crédite encore Alexandrie d'Égypte des [ἐμβλήματ]α qu'après d'autres il suppose dans l'hérôon d'Apateira. Si, au contraire, j'intègre l'*opus alexandrinum* dans un usage plus général de l'époque qui consiste à désigner certaines choses du nom de l'empereur et si je rappelle qu'Alexandrie *ad Aegyptum* n'est qu'une entre vingt autres Alexandries antiques, bref en mettant en garde contre les « pièges de l'homonymie », j'ôte un peu de son eau au moulin alexandrin (IX).

— Si liée soit-elle dans nos esprits à l'art paléochrétien, il est constant que la mosaïque de mur et de voûte est apparue bien plus anciennement. Mais quand ? Au cœur du débat⁵⁴ se trouve la description que Pline l'Ancien, *HN*, XXXVI, 114, nous a transmise du théâtre construit en 58 av. J.-C. aux frais de M. Aemilius Scaurus : *ima pars (scaenae) a marmore fuit, media e uitro, ...* Tout

54. Outre l'étude désormais classique d'H. STERN, *Études d'arch. class.*, II (Paris, 1959), p. 101-121, cf. FR. B. SEAR, *Roman Wall and Vault Mosaics* (23. *Ergh. de Röm. Mitt.*, 1977) et spécialement p. 20-30 ; et H. LAVAGNE, *Mosaïque, Rec. homm. H. Stern* (Paris, 1982), p. 259-264.

dépend du sens qu'on donne à *uitro* : or, selon qu'on entend par là une espèce d'opus sectile en fragments de verre juxtaposés ou des tesselles de pâtes de verre, on perd ou on gagne une attestation précise de l'emploi de la mosaïque murale dès 58.

2° Le métier de mosaïste :

— J'étais en culottes courtes quand j'ai appris que *Caesar fecit pontem* n'implique nullement que l'illustre général ait lui-même charroyé des madriers ; mais de savoir la règle générale ne me jette que davantage dans l'embarras des décisions particulières. C'est un personnage qui se dit de Pouzzoles qui « a fait » un pavement de Lillebonne en Seine-Maritime : *T. Sen. Felix c. puteolanus fec.* ; certains en ont tiré des conséquences sur l'itinérance des mosaïstes antiques, mais d'autres ont fait observer que T. Sennius Felix peut être le peintre, ou « le propriétaire ou le donateur qui a fait faire ce pavement »⁵⁵, ce qui ôte à l'inscription tout intérêt pour la connaissance du métier de mosaïste. Même doute en grec : la célèbre signature Διοσκουρίδης Σάμιος ἐποίησε qui se lit sur deux panneaux de Pompéi (dont on sait aujourd'hui qu'ils représentent deux scènes de comédies de Ménandre⁵⁶) est-elle celle du mosaïste ou d'un peintre dont l'œuvre aurait été ici copiée⁵⁷ ? Ou encore, mais avec un enjeu moindre, certains rapports ont annoncé un « nom de *musivarius* » au vu de l'inscription de la mosaïque d'Orphée à Néa Paphos, alors qu'un autre savant, peut-être mieux avisé, juge que c'est le nom du propriétaire de la maison qui a ordonné et payé l'exécution du pavement⁵⁸.

— L'*Édit du maximum*, texte essentiel, car il est seul à nous informer du salaire des mosaïstes, connaît deux catégories professionnelles : le praticien qu'il appelle μουσιάριος κεντητής en grec et *musiuarius* en latin touche, nourri, 60 deniers par jour, tandis que le ψηφοθέτης ou *tessellarius* n'en perçoit que 50. Certains spécialistes, sensibles à ce que μουσεῖον et *musium* désignent surtout la mosaïque de mur et de voûte, croient que l'*Édit* distingue les praticiens de la mosaïque pariétale et les mosaïstes en pavements⁵⁹ ; plus sensible à κεντητής qui désigne le brodeur et, par extension (cf. ci-dessous, p. 58), l'exécutant d'ornementations analogues à la broderie, et aussi parce que la « pose de tesselles » indiquée par ψηφοθέτης est commune aux mosaïques pariétales et pavimentales, je vois plutôt dans l'*Édit* l'opposition du praticien capable d'exécuter les parties décorées (d'où κεντητής) tant au sol qu'au mur où elles étaient justement plus nombreuses et plus compliquées en général (d'où μουσιάριος) et de celui qui, chargé du remplissage des fonds, n'avait de fait qu'à « poser des tesselles »,

55. C. BALMELLE et J.-P. DARMON, *Artistes, artisans et production artistique au moyen âge*, I (1986), p. 236-237.

56. Cf. note 31.

57. Question que se posent aussi C. BALMELLE et J.-P. DARMON, *op. cit.*, p. 236.

58. D. MICHAELIDES, *Cypriot Mosaics* (Nicosie, 1987), p. 14.

59. Ainsi H. LAVAGNE, *Annuaire Éc. prat. Hautes Ét.*, IV^e Section, 1977-78, p. 432-439 ; *Bull. monum.*, 142, p. 311-312.

l'inégale difficulté du travail justifiant celle des salaires⁶⁰ (je m'empresse d'ajouter que je ne donne aucune généralité à cette interprétation : je ne doute pas qu'en dehors de l'Édit ψηφοθέτης puisse désigner n'importe quelle catégorie de mosaïste).

3° L'emploi de la mosaïque⁶¹ :

— Suétone, *César*, 46, dans un passage sur le luxe de César, rapporte que *in expeditionibus tessellata et sectilia pauimenta circumtulisse*. Associé à *in expeditionibus, circumferre* a sûrement ici le sens de « porter avec soi », « se faire accompagner » ou, pour le dire plus familièrement mais peut-être plus exactement, « trimbaler » que Pline l'Ancien, *HN*, XXXIV, 18,48 lui donne à deux reprises dans un intéressant passage sur le luxe en campagne⁶². Mais qu'est-ce donc que César emportait dans ses bagages ? Kl. Parlasca rapproche la notice de Suétone de la découverte à Rome d'emblèmes muraux sans cependant dire expressément que c'est là ce que César transportait avec lui⁶³ ; G. Becatti observe qu'on ignore s'il s'agit d'emblèmes figurés ou non et que l'opus sectile n'apparaissant qu'au siècle suivant, il faut que César soit venu en possession d'exemplaires hellénistiques⁶⁴ ; mais H. Lavagne est, lui, très net : « César aimait à faire transporter dans ses campagnes des tableaux portatifs en mosaï-

60. Ph. BRUNEAU, *EADélos*, XXIX. *Les mosaïques* (1972), p. 114 et n. 4 (avec références antérieures) ; *La mosaïque antique* (Paris, 1987), p. 151-152.

C. BALMELLE et J.-P. DARMON, *op. cit.* (*supra*, n. 55), p. 242-243 me semblent se rallier à mon point de vue ; toutefois je crois que c'est moi qu'ils reprennent dans leur note 50 où ils observent qu'on n'a pas à « réserver au κεκτητής le seul décor figuré ? L'idée de la "broderie" se rapporte tout aussi aisément au décor géométrique ou floral ». J'en suis bien d'accord : ils ne me corrigent que parce qu'ils m'ont copié de travers un peu plus haut ; ils me font parler de « celui qui exécute les parties figurées » alors que j'avais écrit « parties décorées ».

61. Je ne commente pas ici un intéressant passage de l'*Hist. Auguste (Pesc. Niger, 6, 8)* qui fait état d'une mosaïque figurant Niger en train de célébrer les mystères d'Isis et qui était posée *in porticu curua* ; je l'avais citée comme exemple exceptionnel d'une mosaïque à sujet contemporain en précisant (par référence implicite à une opinion différente d'H. STERN, *Ét. d'arch. class.*, II, p. 120) que j'entendrais volontiers *porticus curua* comme un nymphée (IX, p. 79, n. 39). Il m'avait échappé qu'H. LAVAGNE, *op. cit.* (*supra*, n. 59), p. 437-438, avait déjà commenté ce texte où il voit une mosaïque murale, très probablement fictive.

62. PLINIE L'ANCIEN, XXXIV, 18, 48 : *signis quae uocant Corinthia plerique in tantum capiuntur ut secum circumferant (...). Circumtulit et Nero princeps Amazonem de qua dicemus, et paulo ante C. Cestius consularis signum quod secum etiam in proelio habuit. Alexandri quoque Magni tabernaculum sustinere traduntur solitae statucae.*

« Bien des gens sont tellement entichés des statues dites corinthiennes qu'ils les transportent avec eux (...). L'empereur Néron aussi, transporta avec lui une Amazone dont je parlerai plus loin ; et peu auparavant le consulaire C. Cestius, une statue qu'il gardait avec lui même au combat. Il paraît aussi que des statues réservées à cet usage [c'est ainsi que je comprends *solitae*, en songeant que *solutae* n'irait pas mal en ce passage !] soutenaient la tente d'Alexandre le Grand ».

63. Kl. PARLASCA, *Die röm. Mosaiken in Deutschland* (Berlin, 1959), p. 138-139.

64. G. BECATTI, *Scavi di Ostia*, IV, *Mosaici e pavimenti marmorei* (Rome, 1961), p. 275.

que » et « ces “mosaïques de chevalet” qu’au dire de Suétone César emportait sous sa tente »⁶⁵ ; et nous avons vu plus haut (p. 23) W. A. Daszewski alléguer ce passage à propos des « *emblemata alexandrins* » sur la piste desquels l’a mis l’inventaire d’Apateira.

De ces explications je doute beaucoup : à ceux qui imaginent des mosaïques murales, voire de chevalet, j’objecte que *pauimentum* ne me semble s’employer que pour les sols ; quant aux tenants d’emblèmes qu’on peut supposer placés au sol, je dois leur représenter, d’abord, qu’on imagine mal des emblèmes isolés ; ensuite, que, dans ce cas, Suétone aurait été bien inspiré de s’exprimer clairement en usant d’*emblemata*, vocable grec mais introduit en latin depuis Lucilius (cf. ci-dessous p. 38) ; enfin et surtout, qu’on ne se préoccupe guère en tout cela de *sectilia*.

Or, justement, le rapprochement s’impose avec Vitruve, VII, 1, 3 : *supra nucleum ad regulam et libellam exacta pauimenta struantur siue sectilia seu tessaris*, « poser les pavements bien exactement à la règle et au niveau, qu’ils soient en sectile ou en tessellatum ». Vitruve a en vue les deux types bien connus de pavements, mutuellement exclusifs comme l’indique *siue ... seu*, que nous appelons, d’une part, l’opus sectile, fait de plaques de marbres, en latin *crustae* et apparemment μέταλλα en grec (ci-dessus, p. 30), taillées en raison de la place qu’elles occupent dans le dallage ; et, d’autre part, l’opus tessellatum fait de petits éléments taillés standard en forme de cube, *tesserae* ou *tessellae*.

Mais on n’emporte pas avec soi des pavements entiers ! Alors, peut-être les découpait-on à la façon dont aujourd’hui nos restaurateurs déposent par morceaux des mosaïques de vaste superficie, ce qui permet de les remonter plus jaisément dans les musées ? C’est là la très séduisante hypothèse, encore inédite, d’Al. Farnoux : Suétone évoquerait des pavements en tesselles mais découpés pour le transport ; *sectilia* ne s’opposerait pas à *tessellata* pour désigner comme chez Vitruve une différence de technique, mais les deux adjectifs décriraient deux caractères conjoints d’une seule et même chose, son matériau et sa capacité d’être débitée en plaques manipulables⁶⁶.

Lexicalement, je ne me dissimule pas que le parallèle de Vitruve crée un peu de gêne, mais il est vrai que Suétone dit *et* et non *siue* ; et, après tout, nous savons tous que la même formule n’a pas en toute occasion le même sens (de ce que l’un et l’autre « suivent attentivement les cours », on n’inférerait pas qu’un étudiant et un agent de change ont garde à la même chose !). Sociologiquement, en tout cas, l’usage ainsi supposé n’aurait rien d’étrange quand on songe que les mosaïques, comme les tapis, sont toujours restés des éléments de luxe (ci-dessous, p. 65-66)

65. H. LAVAGNE, *Mél. Éc. fr. de Rome*, 83 (1971), *Antiquité*, p. 409 ; et *Formes*, 1 (1978) p. 6. — Cf. p. 72, note additionnelle 2.

66. Al. FARNoux, *Mosaïque et revêtements dans l’Antiquité, études de vocabulaire* (mémoire de maîtrise d’archéologie grecque, Université de Paris-Sorbonne, 1983, inédit), p. 52-54. C’est par lui que je connais le texte de Pliny cité plus haut note 62. — Sans préciser comment il traduit *sectilia*, M. DONDERER, *JdI*, 102 (1987), p. 370, vient de nous faire savoir qu’il se représente pareillement les choses : « die — vielleicht in Teilstücken — auf den Feldzügen Caesars mitgeführten Mosaiken ».

et qu'on garde en tête ce luxe dont les généraux, au témoignage de Pline l'Ancien, ne se privaient pas durant les campagnes⁶⁷. J'ajoute en passant que, prêtant à Néron la même habitude, l'auteur de *Quo vadis?* se figurait pareillement les choses dans un passage qui ne peut s'inspirer que de notre phrase de Suétone : après avoir indiqué que Néron « avait coutume d'emporter en voyage (...) jusqu'à des statues et des mosaïques qu'on installait durant les haltes, si courtes fussent-elles », il évoque les « chariots où s'empilaient (...) des dalles de mosaïque »⁶⁸.

Au demeurant, mon propos est ici non pas de décider du sens de *sectilia*, mais de faire apercevoir l'enjeu archéologique du texte, de montrer qu'une courte phrase d'apparence innocente conduit à se représenter des choses fort diverses : des mosaïques de chevalet dont, je crois, on n'a encore jamais vu d'exemples antiques ; ou l'alternance courante du tessellatum et du sectile dès le temps de César alors qu'on la croirait plus tardive ; ou l'emploi de pavements de campagne en pièces détachées dont il n'est nulle part ailleurs question.

Première voie : les inductions de la grammaire

Quand sont si forts les enjeux archéologiques des incertitudes lexicales, il importe d'assidûment tâcher à les lever, à déterminer quelle réalité technique désigne tel mot. Puisque mon propos est ici de faire une sorte de bilan synthétique de mes recherches ponctuelles antérieures, j'aimerais recenser et commenter les moyens que j'ai utilisés en la matière. Or, qu'il s'agisse de mosaïque ou de n'importe quoi, il n'est, je crois, jamais que deux voies pour entendre un mot dont on ignore le sens : l'exploitation de la grammaire et la connaissance préalable de la chose dénommée.

C'est, en fait, de la grammaire — terme par lequel j'entends tout le système formel d'une langue — que nous sommes habitués à attendre la lumière : partir du nom pour imaginer la chose dénommée. Tel est, en effet, le procédé classique, celui que met en œuvre l'exercice de la version grecque ou latine : le professeur prend un passage quelconque d'un plaidoyer, choisit un titre passe-partout qui ne vous apprend rien du contexte comme « Portrait d'un témoin malhonnête » ou « Diatribe contre un mauvais patriote », ne répugne pas à faire commencer sa péricope par un ταῦτα γὰρ δὴ plein de lumière, voire (j'en ai connu !) change les noms propres pour finir de brouiller les pistes ! ensuite, en conjugant sa science de la morphologie et de la syntaxe à la consultation éperdue du dictionnaire, l'élève doit, en toute

67. Voir note 62.

68. H. SIENKIEWICZ, *Quo vadis?*, chap. xxxvi (trad. de E. Halpérine-Kaminski).

ignorance de la cause, comprendre ce que raconte Isée ou Démosthène. La langue doit suffire à délivrer le sens.

Personnellement, en fait de mosaïques et pavements, c'est de trois façons que j'ai exploité la seule grammaire.

1° *Le rassemblement d'autres occurrences du même mot dans des contextes voisins*, ce qui est le procédé le plus couramment employé. Voici pour l'illustrer, classiques ou non, des exemples qui m'ont intéressé personnellement⁶⁹ et que j'ordonne en partant de ceux où le gain sémantique est assuré pour aller vers ceux où cet effort de rassemblement est mal récompensé.

— *Κονίμα*. La plaisanterie d'Hégésandros ne se comprend que si ce mot désigne la mosaïque, ce dont ne nous a assuré que le rapprochement avec une dédicace mosaïque d'Érétrie dont le sens est incontestable (IV).

— *Ἄνθος*. On a vu plus haut combien il est imprudent de raisonner sur des textes où paraissent *ἄνθος* ou *ἀνθινός* sans une recherche lexicale débordant un peu ce qu'enseignent les dictionnaires : il apparaît, en colligeant les textes, que le sens botanique n'est guère majoritaire, de même qu'en français style et teint sont presque aussi souvent fleuris que les jardins (VII et XI).

— *Σκούτλωσις*. Un troisième exemple illustre l'apport des découvertes nouvelles : Louis Robert, auquel il était bien rare qu'échappât une inscription déjà connue, croyait pouvoir écrire en 1957 à propos de la famille de *σκούτλωσις* que, « contrairement à ce qu'on lit dans les dictionnaires ou les études et commentaires sur ce groupe de mots, ils ne s'appliquent pas à un pavement du sol, mais aux parois, ne désignent jamais une mosaïque, mais un revêtement, une incrustation, parfois ou souvent polychrome »⁷⁰. Mais, vingt ans plus tard, le *Bulletin épigraphique* signalait une dédicace d'Aphrodisias publiée en 1976 qui, en toute contradiction avec la première moitié de l'assertion précédente, rappelle qu'un prêtre a dédié *τὴν σκούτλωσιν τοῦ τοίχου καὶ τοῦ ἐδάφους*⁷¹.

— *Λιθόστρωτον*. Illustrant également l'apport d'une découverte, mais due cette fois à l'ignorance personnelle du commentateur, ce quatrième cas m'est l'occasion d'un brin de palinodie. Partant d'une inscription de Délos (fig. 3 et 4), j'ai rassemblé, il y a vingt ans, diverses occurrences du grec *λιθόστρωτον* et du latin *lithostrotum* pour conclure, contre l'avis de divers savants et suivant l'avis de certains autres, que ces mots ne désignent que le dallage ou l'opus sectile, mais jamais la mosaïque de tesselles (II). En ce qui concerne le mot grec, tous les exemples que j'ai rassemblés depuis lors m'ont confirmé dans cette opinion.

69. Mais je trouverais sans mal d'autres exemples dans la production de mes collègues ; par exemple, pour *lapillus*, H. LAVAGNE, *Présence de Virgile* (Univ. de Tours, *Caesarodunum* XIII bis. Paris 1978), p. 142-146 ; puis D. JOLY, *Mosaïque, Rec. homm. H. Stern* (Paris, 1982), p. 231-237.

70. L. ROBERT, *REG*, 70 (1957), p. 362, n. 1.

71. J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1977, n° 459.

Mais je n'avais pas pris garde à cette notice d'Isidore, *Étym.*, XIX, 14, cependant connue et commentée depuis longtemps : *lithostrota sunt elaborata arte picturae paruois crustis ac tessellis pictis in uarios colores*, « les lithostrota sont faits, comme un genre de peinture, de petites plaquettes ou de tesselles diversement colorées », d'où il ressort que le mot s'appliquait aussi bien à l'opus sectile qu'à l'opus tessellatum, tels, exactement, que je les ai définis p. 35 en commentant Vitruve. Cette petite phrase, dont j'ai déjà dit quelques mots en 1978 (II ter), ne laisse pas d'affaiblir un peu ma thèse, même si j'ai quelque moyen d'en parer l'attaque. Soit que j'allègue la différence des langues et que je maintienne mon opinion pour le seul grec où elle paraît mieux assurée : je notais en 1978 qu'en passant en latin λιθόστρωτον a pu changer de sens comme bien des mots transcrits d'une langue dans une autre (tels « square » ou « rosse » en regard des mots anglais ou allemand dont ils sont issus). Soit que j'argue de l'écart des époques : j'étudiais le sens du mot à la fin de l'époque hellénistique et au début de l'époque impériale, et Isidore peut ou s'être trompé sur son acception ancienne, ou témoigner de l'usage, différent, de son temps. Au demeurant, le débat n'est pas clos et il n'est guère d'année où quelqu'un n'écrive là-dessus ⁷².

— *Vermiculatum* est un *locus desperatus* de la philologie mosaïstique, et un lieu double. En effet, l'archéologie s'en est servi pour forger la locution toute moderne d'« opus vermiculatum » qu'elle applique à des mosaïques faites de tesselles minuscules (1 mm $\pm$) d'une très grande variété de couleur. D'où deux questions : 1^o l'adjectif *uermiculatus* désignait-il un genre particulier de mosaïque et, si oui, est-ce celui que nous nommons ainsi ? et, 2^o, en ce cas, lequel désignait-il des trois caractères toujours conjoints dans les mosaïques de ce genre que les fouilles nous ont mises sous les yeux : les dimensions minuscules des tesselles, leur tracé sinueux comme on le croit en général, ou leur polychromie à laquelle on peut aussi penser ?

1. A la première question le texte de Lucilius, *Satires*, II, 15, cité par plusieurs auteurs anciens (Cicéron, *de Orat.*, III, 171, et *Orator*, 149 ; Pline, *HN*, XXXVI, 185, seulement le second vers ; allusions dans le *Brutus* et chez Quintilien, cf. ci-dessous p. 40), où le mot apparaît pour la première fois, paraît justifier l'expression moderne :

*Quam lepide lexis compostae ut tesserulae
arte pauimento atque emblemate uermiculato*

« Quelle élégance dans la façon dont les mots se composent, comme le font artistement les milliers de tesselles d'un pavement ou d'un embléma vermiculatum ! »

En effet, Lucilius associe *uermiculatum* et *emblemata* ; or, dans les pavements de l'époque que nous connaissons, ce sont les emblèmes ou les pseudo-emblèmes qui ont la quasi-exclusivité de l'« opus vermiculatum ». A cette opinion, un

72. Cf. *Bulletin de l'AIEMA*, 9 (1983), p. 59 (compte rendu d'H. Lavagne) ; 11 (1986), n^{os} 1957 et 2032. Récemment, nouveau commentaire du texte de Pline par M. DONDERER, *Jdl*, 102 (1987), p. 365-377.



FIG. 3 et 4. — Le *lithostroton* du Sanctuaire syrien de Délos.

passage, de saint Augustin, *de Ordine*, I, 2, malaisé à d'autres égards⁷³, ne fait aucun obstacle puisqu'il y est question de *uermiculato pauimento*. C'est de Pline, *HN*, XXXV, 2-3, que vient la difficulté : il évoque des *uermiculatis ad effigies rerum et animalium crustis*; or, les *crustae* appartiennent en principe à l'opus sectile (cf. ci-dessus, p. 35) : petit doute sur le bien-fondé de notre appellation moderne d'« opus vermiculatum »!

2. Quant à la seconde question, il me semble seulement que je puis m'inscrire en faux contre Nonius Marcellus, *de compendiosa doctrina*, 188, 20, qui, en référence aux deux vers de Lucilius cités par Cicéron, écrit : *uermiculatum pro minuto*. En effet, quoi qu'il en dise, ce n'est pas l'infinité des tesselles que Lucilius a en vue puisque celles auxquelles il compare les mots peuvent aussi bien appartenir à un pavement ordinaire (*pauimentum*) qu'à un embléma; c'est l'élégance de leur emplacement respectif qui est en cause. Cicéron, *Brutus*, 274, l'entend bien ainsi : *nullum nisi loco positum et tamquam in « uermiculato emblemate »*, *ut ait Lucilius, structum uerbum uidere*, « pas un mot qui ne soit à sa place et comme inséré, selon le mot de Lucilius, dans un *emblemata vermiculatum* »; et c'est encore l'agencement des tesselles que vise Quintilien, IX, 4, 113, mais cette fois pour sa complication excessive : un auteur néglige l'essentiel, s'il se perd dans des minuties, *si quidem (...) tesserulas, ut ait Lucilius, struet et uermiculate inter se lexis committet*, « s'il se met à disposer des tesselles, pour parler comme Lucilius, et à assembler les mots comme dans une mosaïque vermiculée ».

Ainsi, dans les textes qui sont directement issus de la comparaison inaugurée par Lucilius, c'est l'ordonnance des tesselles, et non leur petitesse, que désigne *uermiculatus*; il en va pareillement du texte de saint Augustin auquel je viens de faire allusion, puisque c'est à l'organisation de l'univers qu'y est comparée celle des tesselles.

Et pourtant je ne me résigne pas à exclure absolument que *uermiculatus* ait pu renvoyer aussi à l'éclat de la couleur. Dans le passage de Pline que j'ai cité un peu plus haut, il est difficile de savoir ce qui met ces *crustae* à même « de figurer les choses, inanimées ou non », si *uermiculatus* caractérise la polychromie (comme dans une photographie d'autant plus fidèle qu'elle est en couleurs) ou la taille des *crustae* (comme dans un cliché d'imprimerie à trame serrée). Même hésitation si l'on introduit dans le débat un texte peu exploité, me semble-t-il, de saint Jérôme.

Saint JÉRÔME, *Epist.*, CVII, 12 : *pro gemmis et serico diuinos codices amet, in quibus non auri et pellis Babyloniae uermiculata pictura, sed ad fidem placeat emendata et erudita distinctio*.

« Plutôt que les pierres précieuses et la soie, qu'elle aime les livres divins ; et qu'en eux ce ne soit pas la peinture vermiculée de l'or et du cuir de

73. Ce texte a été expliqué par J. LASSUS, *Libyca*, 7 (1959), p. 143-146; H. LAVAGNE, *Formes*, 1 (1978), p. 11; K. M. D. DUNBABIN, *The Mosaics of Roman North Africa* (Oxford, 1978), p. 28. — Personnellement, je n'en ai jamais traité, hormis une allusion en X, p. 267, n. 82; j'y reviens d'un mot plus bas (p. 60).

Babylone qui lui plaise, mais une ponctuation d'une correction et d'une science qui inspirent confiance ».

Je ne suis pas trop sûr de ma traduction, que, pour mon propos en tout cas, je juge seulement préférable à celle du chanoine Labourt dans la CUF⁷⁴. Mais il faudrait tout un commentaire. Et d'abord, qu'est-ce que la *pellis Babyloniae*? ces qualificatifs géographiques n'ayant le plus souvent qu'un sens typologique comme je crois l'avoir abondamment montré⁷⁵, il est bien possible que « babylonien » équivaille à « multicolore » (cf. Plut., *Caton*, 4, 5 : ἐπίδλγμα τῶν ποικίλων βαβυλώνιον; Pline, *HN*, 8, 196 : *colores diuersos picturae intexere Babylon*

74. La voici : « Au lieu des gemmes et de la soie, qu'elle aime les volumes divins. Ce n'est pas dans la mosaïque enluminée d'or ou de cuir de Babylone qu'elle cherche son plaisir, mais dans la netteté correcte et savante des textes ». Et p. 212 cette note complémentaire : « cette netteté s'obtient surtout par la ponctuation, à qui convient spécialement le mot *distinctio*... ».

75. Ph. BRUNEAU, *Recueil Plassart* (Paris, 1976), p. 27-36. A la soixantaine de cas que j'avais recensés je puis encore ajouter :

— Amorgien : étoffes : textes réunis par G. ROUGEMONT, dans *Les Cyclades* (Paris, C.N.R.S., 1983), p. 237, n. 18, auxquels j'ajoute *Inscr. Délos*, 104-26 bis, C, 8 et 10. Cf. J. TAILLARDAT, *Rev. Phil.*, 33 (1959), p. 66; P. CHANTRAINE, *Dict. étymol. de la langue gr.*, I (1968), p. 77.

— Corinthien : à la liste considérable des textes concernant les bronzes dits de Corinthe, ajouter l'intéressant *asellus Corinthius* de PÉTRONE, *Sat.*, 31.

— Cyzicène : *oecus* : VITRUE, VI, 3, 10. Cf. P. GRIMAL, *Les jardins romains* (Paris, 1943), p. 252. — *Triclinium* : VITRUE, VI, 7, 3.

— Delphique : μάχαιρα δελφική : ARISTOTE, *Pol.*, I, 2, 1252 b; HÉSYCHIUS, s. v. Δελφική.

— Égyptien : *oecus* : VITRUE, VI, 3, 8.

— Éphésien : ἐφέσια γράμματα : PLUTARQUE, *Propos de table*, 706 d-e.

— Étrusque : statues : notation intéressante de PLINE, *HN*, XXIV, 34, parce qu'il précise que l'adjectif indique une origine réelle, ce qui implicitement montre que ce n'était pas toujours le cas : *signa quoque tuscania per terras dispersa, quae in Etruria factita non est dubium*.

— D'Héraclée : skyphoi : voir R. ÉTIENNE et D. KNOEPFLER, *BCH Suppl. III, Hyettos de Béotie* (Paris, 1976), p. 180, n. 582.

— Phrygien : aulos : voir A. BÉLIS, *Rev. arch.*, 1986, p. 21-40.

— Rhodien : *porticus* : VITRUE, VI, 7, 3. Sur les péristyles rhodiens de Délos, cf. J. CHAMONARD, *EADélos*, VII, *Le Quartier du théâtre*, p. 141-150 (le tambour de la fig. 63 appartient à une habitation fouillée par la suite, la Maison des masques).

— Tarentin : tissu : *Inscr. Délos*, 104-26 bis, C, 12 (et commentaire p. 104).

— Tyrrhénien : aulos : voir A. BÉLIS, *BCH*, 110 (1986), p. 214.

Il s'agit là de produits fabriqués; mais la nomenclature géographique s'étend à d'autres domaines, en particulier les végétaux : outre l'exemple célèbre de l'échalote, étymologiquement « ascalonite », on connaît des figues « de Rhodes » et « de Caunos » (L. ROBERT, *BCH*, 106 [1984], p. 517, qui parle aussi p. 525 du « sel de Caunos »), des châtaignes, noisettes ou amandes de divers endroits (cf. J.-R. PITTE, *Terres de Castanide* [Paris, 1986], p. 62-63 et 68-69); une *persica*, qui est la pêche, encore au moyen âge (je l'ai trouvé dans LOUP DE FERRIÈRES, *Correspondance*, édit. des « Class. de l'Hist. de France au moyen âge », II, p. 140).

Enfin, il est intéressant d'observer l'ancienneté probable de ce procédé de dénomination : J. Taillardat a attiré mon attention sur myc. *keresioweke*, « de travail crétois » (P. CHANTRAINE, *Dict. étym. l. gr.*, II [Paris, 1970], p. 365).

maxime celebrauit et nomen imposuit). Et *distinctio* désigne-t-il bien la ponctuation, l'indication des *positurae* ou des *pausationes*, donc la segmentation du texte, et fait-il ainsi écho au découpage contrasté de l'or et des couleurs de l'enluminure ? c'est d'autant plus plausible que les mots de la famille peuvent s'appliquer aux œuvres d'art que saint Jérôme dénonce ici (cf. Cicéron, *Verr.*, 4, 62 : *pocula gemmis distincta*). On ne saurait guère décider alors si *uermiculatus* renvoie à la chatoyance multicolore du manuscrit (*Babyloniae*) ou à l'association d'éléments indépendants (*distinctio*) ; or, c'est précisément l'alternative que, d'un autre point de vue, nous allons bientôt retrouver.

Le rassemblement des textes parallèles ne couronne donc pas toujours l'effort qu'on a consenti pour les dénicher. Pour jeter quelque lumière sur des mots obscurs, force est donc d'éprouver d'autres moyens.

2° *L'étymologie* en est un, et le plus familier. Avec elle, l'on n'attend plus la solution de la récurrence d'un même mot, mais de l'apparement à d'autres mots de sens mieux connu. Trois exemples feront voir qu'ici non plus le succès n'est pas assuré ; c'est que de la seule étymologie il n'est pas obligé, de beaucoup s'en faut, que s'infère une connaissance certaine d'un usage sémantique : qui, en remontant à « cheval », découvrirait qu'une « chevalière » est une bague ?

— *Κατάκλυστον* offre un cas où je crois avoir obtenu par l'étymologie un résultat appréciable : cet hapax, tenu jusque là pour énigmatique, désigne, sur une inscription mosaïque de Délos (*Inscr. Délos*, n° 2420), l'offrande qui s'y trouve commémorée (fig. 5). Convaincu qu'une dédicace grecque concerne normalement la chose même sur laquelle elle est inscrite (hormis, bien entendu, les stèles à usage exclusivement épigraphique) et admettant donc en principe que le *kataklyston* ne pouvait qu'être le pavement même où s'affichait la dédicace, j'ai rattaché le terme mystérieux à *κατακλύζειν* dont c'est, correctement construit, l'adjectif verbal : de même qu'il est chez nous des manteaux « imperméables », l'hapax délien désignait simplement la propriété qu'a la mosaïque d'être « lavable », propriété qui l'oppose à la terre battue, boueuse sous l'eau, de la très grande majorité des sols de Délos ; qui explique sa fréquente liaison à l'eau ; et dont le célèbre *asarôtos oikos* de Sosos de Pergame fait comprendre l'évidente utilité (II). En dépit des critiques qui m'ont ensuite été adressées (II bis et II ter), je continue de croire cette solution aussi plausible grammaticalement qu'archéologiquement. Mais il est vrai que j'ai eu la chance de disposer d'un texte de Galien (édit. Kühn, tome 15, p. 198-199) où *κατακλύζειν* est précisément utilisé à propos de dallages qu'on lave à grande eau.

— *Λιθόστρωτον*, que le procédé précédent n'avait pas permis d'élucider définitivement, ne l'est pas davantage par l'étymologie. De ce point de vue, c'est une « couche de pierres » ; mais si *λίθοι* désigne le plus ordinairement des pierres de dimensions importantes, il est certain qu'il a pu, au moins tardivement.

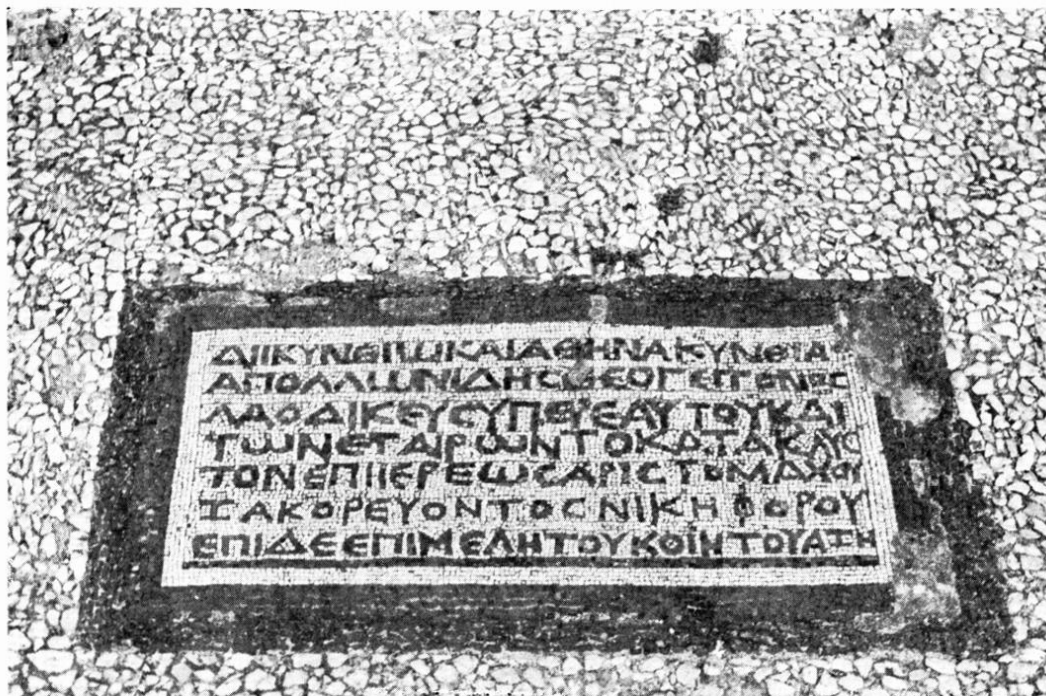


FIG. 5. — Le *kataklyston* du Cynthe à Délos (cliché de 1965; la dédicace est aujourd'hui déposée au musée).

s'appliquer à des tesselles puisque c'est ainsi qu'est nommé le matériau sur des mosaïques de Tégée et de Géraza⁷⁶. Nous nous retrouvons devant l'alternative où p. 38 nous mettait Isidore.

— *Vermiculatus* reste, lui aussi, fort coriace. J'ai déjà indiqué les deux sens possibles, tracé des tesselles ou polychromie, entre lesquels le rassemblement des textes ne permet pas de décider. Or, l'étymologie se prête aussi à l'une ou l'autre solution. D'un côté, on note que *uermiculatus* correspond exactement au français « vermiculé »; on explique alors qu'il se réfère à l'allure sinueuse des files de tesselles qui évoque quasiment des vermisseaux, ou, pour le dire en italien, des « vermicelli »⁷⁷; c'est le sens où Pline, *HN*, XII, 66, prend le mot quand il s'en sert pour désigner le fendillement de la gomme de l'épine d'Égypte (*cummim optimam esse ex Aegyptia spina conuenit, uermiculatam*). S'il s'agit bien de la disposition des tesselles, je préférerais, quant à moi, rattacher le mot à *uermiculari*, « être vermoulu » et y voir une allusion à ce pointillisme constituti-

76. An. ORLANDOS, *Μαρτυρὶα τῶν βυζαντ. μνημείων τῆς Ἑλλάδος*, 12 (1973), p. 51-53 (λίθου λεπτὰλέτης ἐνσύνθετος κόσμος); *Gerasa* (1938), p. 484, n° 327 (ἐνὸς ἀρχαίου λίθου σιν).

77. Cf. D. GIOSEFFI, *Atti della Accad. naz. dei Lincei*, 1955, *Rendiconti*, p. 583.

vement mosaïstique ⁷⁸ mais que l'opus vermiculatum pousse à l'extrême, en sorte d'inspirer à certains (et bien à la légère!) des comparaisons avec notre peinture impressionniste. Mais, d'un autre côté, j'ai déjà dit que je suis de ceux qui n'excluent nullement que *uermiculatus* ait trait à l'éclat des couleurs de la mosaïque ⁷⁹ et je ne puis omettre qu'il dérive de *uermiculus* qui nous a donné « vermeil ».

3° *La cohérence du système lexical* est un recours bien moins fréquenté ; il m'est cependant apparu bien précieux pour l'élucidation de l'hapax ἀβακίσκος qu'on traduisait habituellement par « cube de mosaïque ». A quoi j'ai opposé le raisonnement suivant (I) : ψῆφος, d'une part, désigne couramment les galets ou tesselles d'une mosaïque (il en est maintes attestations indubitables) ; d'autre part, en d'autres domaines, il forme couple avec ἄβαξ ; je l'avais montré du jeu et du vote et Annie Bélis l'a ensuite montré du calcul ⁸⁰. Dès lors il serait bien bizarre que dans le seul cas où l'on n'a pas moyen de trancher, ἄβαξ, sous sa forme diminutive ἀβακίσκος, eût exactement le sens de ψῆφος auquel il s'oppose dans tous les cas assurés. J'ai donc conclu qu'il ne pouvait que désigner, ici aussi, le contenant ou support des ψῆφοι, c'est-à-dire le tableau ou le panneau mosaïque. Ce sens, de surcroît, est d'autant mieux admissible que ce peut être aussi celui de son synonyme τράπεζα (il m'a semblé en tout cas que ce pouvait être le cas chez Athénée, V, 200 b ⁸¹).

Je crois que cette façon de faire n'a pas laissé de paraître un gros péché : ainsi, D. von Boeselager, si je l'entends bien, est incrédule parce que j'explique mon hapax sans citer des parallèles : « die von Bruneau vertretene These (...) lässt sich nicht durch parallele Textstellen stützen. Aus diesem Grunde muss die Frage der Semantik des Wortes ἀβακίσκοι offen

78. J'ai plusieurs fois souligné cette discontinuité du matériau qui oppose si fondamentalement la mosaïque à la peinture ; en dernier lieu, *La mosaïque antique* (Paris, 1987), p. 8-13.

79. Cf. D. GIOSEFFI, *op. cit.*, p. 589.

80. A. BÉLIS, *REG*, 96 (1983), p. 64-75 et spécialement p. 71, n. 6.

81. Description par Callixène de la procession dionysiaque de Ptolémée Philadelphie, citée par Athénée ; on lit en V, 200 b : ἐξῆς τούτοις καταλέγει τετραπλήρεις τραπέζας ἐφ' ὧν πολλὰ θεὰς ἄζια πολυτελῶς κατασκευασμένα περιήγετο θεάματα ἐν οἷς ὁ τῆς Σεμέλης θάλαμος..., « viennent ensuite, dans son énumération, des *trapezai* de quatre coudées [= 2,10 m] en Égypte où il décrit les choses remarquables et magnifiquement faites qu'on y voyait, entre autres la chambre de Sémélé... ». Dans sa traduction (la seule récente, je crois, qui existe en français de ce texte important), A. BERNAND, *Alexandrie la Grande* (Paris, 1966), p. 308 comprend des tables ; dans l'édition Loeb d'Athénée, tome II, p. 407, n. a, Ch. BURTON GULICK pense à l'équivalent de nos crèches de Noël. C'est très possible ; peut-être avec trop d'imprudence, je me suis quand même aventuré à suggérer que le sens de « tableau » n'était pourtant pas forcément à exclure (*Bulletin de l'AIEMA*, 10, 1985, p. 63, en recensant l'ouvrage cité à la note suivante).

bleiben »⁸² ! Moi-même, je ne crois nullement à la nécessaire coïncidence des oppositions sémiologiques et des oppositions sémantiques : de la similitude formelle avec « hautes eaux/basses eaux » ou « Hautes-Alpes/Basses-Alpes » irais-je conclure qu'en regard de la « haute cour », la « basse-cour » est un tribunal de première instance ? Mais les hapax forment une classe de mots dont le sens se dérobe très souvent et il faut bien, pour forcer leur résistance, faire flèche de tout bois.

Seconde voie : la connaissance préalable de la conjoncture

Devant les apories où mène l'exploitation de la grammaire, il vient à l'esprit d'inverser la méthode : au lieu de partir de ce qu'on sait du mot pour comprendre la chose, on partira de ce qu'on sait de la chose pour comprendre le mot ; compte tenu du savoir archéologique, on imaginera ce que pouvait être la réalité mosaïstique évoquée dans le texte et c'est ensuite qu'on cherchera s'il est grammaticalement plausible que le mot utilisé ait désigné la chose supposée.

En cette manière de procéder, le cas de figure idéal est celui où le nom et la chose dénommée nous sont conjointement livrés dans une association matérielle : λιθόστρωτον s'inscrivant à Délos au milieu d'un dallage (fig. 3), il est clair qu'il ne désigne pas un « tessellated floor » contrairement à ce que prétend le *Greek-English Lexicon* où Liddell-Scott-Jones citent le texte d'après le corpus non illustré des *Inscr. de Délos*, sans avoir pu voir l'ensemble de l'ouvrage en cause (II) ; et pareillement, si du moins ma conjecture philologique est fondée, le pavement d'Apamée nous met des μέταλλα sous les yeux (fig. 2 et ci-dessus, p. 29-30) ; ou encore, toujours à Apamée, l'inscription reproduite fig. 1 nous confirme que ψηφίς désigne bien une mosaïque tout entière. En de tels cas, la chose, à la façon d'un badge, porte sur elle-même son propre nom, ce qui dispense de colliger des textes ou de spéculer sur l'étymologie.

Mais la connaissance de la chose, de la conjoncture artistique peut n'être pas aussi concrètement immédiate : dans le devis du papyrus de Zénon (VII) on a ordinairement achoppé sur κόγλος ναυτικός pour lesquels les dictionnaires ne proposent d'autres sens que « coquillage » ; sachant sans doute, mais en mêlant les genres et les époques, que les coquillages ont été mis en œuvre

82. D. von BOESELAGER, *Antike Mosaiken in Sizilien* (Rome, 1983), p. 27.

dans des mosaïques, certains se sont arrêtés à cette traduction. Malheureusement, la chose est hautement improbable au III^e siècle av. J.-C. et il serait de bien mauvaise méthode d'accepter pour unique cas d'un usage non attesté par ailleurs précisément un texte qu'on n'est pas sûr de comprendre. En fait, si le devis est obscur pour un lecteur ignorant de la mosaïque du temps, il est limpide pour quiconque sait d'avance comment se composait alors un pavement, ce qui était évidemment le cas des praticiens auxquels il était adressé. A l'endroit que doit orner le *κόχλος ναυτικός* on attend un de ces motifs que j'ai appelés « à complémentarité »⁸³ et qui, huit ou neuf fois sur dix, se trouve être des postes, motif à enroulement hélicoïdal analogue à ceux des coquillages en spirale que désigne *κόχλος* : il faut croire que le grec ancien l'appelait « coquillage », de même que le grec moderne, l'allemand ou l'anglais le nomment « vagues » et parfois le français « chien courant » sans qu'il soit rien en tout cela de réellement marin ou canin. Bref, je me suis demandé d'abord ce que nous faisait attendre notre savoir de la chose à dire, ce qu'il fallait que signifîât *κόχλος ναυτικός*, et seulement ensuite si était lexicalement justifiable la traduction que ma connaissance de la conjoncture artistique me faisait ainsi présupposer (VII, p. 140-141). Et c'est encore par un raisonnement semblable que j'ai essayé de régler son compte à une locution encore plus difficile du même devis, l'hapax *ἐξαχρινική ψῆφος* (VII, p. 139-140).

Légitimité de la méthode

De ces diverses manières de tâcher à dissiper les obscurités lexicales, la toute première, je l'ai dit d'entrée, est la seule classique, consistant à reconnaître ici un sens déjà repéré là, à fonder l'élucidation du cas nouveau sur des attestations antérieures de la même acception. Tout le monde y est habitué, piochant dans le dictionnaire depuis la sixième. Mais hors de là, point de salut ! Aux cimes de la caricature, on a déjà vu (p. 44) comment quelqu'un renâcle à mon explication de *ἀβακίσκοι* pour la raison que ne la soutiennent pas des textes parallèles ; le piquant est qu'il s'agit d'un hapax ! si je dois lui trouver des parallèles, autant baisser les bras. Or, justement les autres procédés visent expressément à proposer des acceptions non attestées. Aussi ne voudrais-je pas conclure ce développement sans indiquer les deux

83. *EADélos*, XXIX, *Les mosaïques*, p. 47.

raisons qui les justifient à mes yeux. Selon un dédoublement du point de vue auquel je suis attaché⁸⁴, la première tient à la situation conjoncturelle de l'observateur et la seconde à l'organisation propre de l'objet observé.

Les chercheurs en langues anciennes, en premier lieu, n'ont pas l'opportunité de leurs collègues modernistes d'aller à Londres ou Madrid interroger les gens du cru chaque fois que leur est obscur un mot espagnol ou anglais. Cela ne les met pourtant à l'abri ni des hapax, ni des mots qui, quoique connus, n'ont manifestement en telle occurrence aucun des sens proposés dans les dictionnaires. Faute des rassurantes attestations antérieures, il faut bien alors, sauf à démissionner, chercher d'autres moyens de se tirer d'embarras.

Or, en second lieu, ceux dont j'ai usé sont simplement déduits d'honnêtes considérations linguistiques :

a) d'abord, qu'une langue n'est jamais achevée, pour la bonne raison qu'un même système doit répondre à des situations toujours nouvelles. On ne saurait donc admettre que les effets de sens d'un mot se réduisent à ceux que recensent les dictionnaires, c'est-à-dire ceux qui sont attestés dans le corpus limité des textes conservés ; l'étude des langues vivantes montre à l'évidence qu'un mot peut à tout instant prendre une acception inédite : il n'en allait pas autrement des langues de l'antiquité où il fallait bien que tout fût dénommé⁸⁵. Ce renouvellement consistant pour les usagers à exploiter les virtualités du système de leur langue, pourquoi ne pas nous-mêmes chercher à déceler des cas plausibles de cette exploitation ? Ainsi, pour sortir un instant du domaine de la mosaïque, j'ai procédé de la sorte dans un commentaire public des vers 50-52 du *Mime* III d'Héronidas : contre la traduction habituelle « manteau râpé dans la forêt » qui n'a aucun sens dans le passage, je n'ai pas hésité, en dépit du silence des dictionnaires et de la désapprobation subséquente de certains auditeurs qui n'ont pas manqué de déplorer « l'absence de parallèles », à traduire τὴν ῥάκιν λελέπρηκε πᾶσαν καθ' ὅλην par « il a râpé ses guenilles jusqu'à la corde » que fait attendre le contexte et dont, par bonheur, un fragment d'Euripide (*Autolykos*, fr. 284, vers 10-12) offre, deux siècles auparavant, une expression symétrique⁸⁶. Nos langues mortes, et incomplètement connues de nous, ont été des langues vivantes qui ont servi à en dire bien plus que nous n'en savons ;

84. Position théorique expliquée dans *RAMAGE* (cf. *supra*, n. 8), 2 (1983), p. 200.

85. Je recopie à peu près ce que j'écrivais en VII, p. 137.

86. Communication à l'Association des études grecques le 8 mai 1978 : résumé dans *REG*, 91 (1978), p. xxii-xxiii ; démonstration complète dans *BCH*, 103 (1979), p. 83-88.

b) ensuite, que la grammaire, à elle seule, ne suffit généralement pas à délivrer le sens, bien que la pratique scolaire s'obstine à l'ignorer. L'exemple est classique de M^{me} Belazor qui prend le mathématicien Cosinus pour son dentiste et le prie de lui extraire une racine : rien dans les mots ne leur permet d'éviter un quiproquo auquel la présence d'un tiers jardinier aurait encore ajouté un surcroît de confusion ; coupé d'une connaissance de la conjoncture, le système formel de la grammaire se révèle infirme. C'est pourquoi à dix-sept ans j'ai conçu pour l'exercice de version l'hostilité que j'ai manifestée plus haut et dont je ne me suis jamais départi : lisant du grec à pleines journées, je m'étais avisé que je peinais sensiblement moins à comprendre les vers 367 à 390 de l'*Électre* d'Euripide quand, comme les spectateurs antiques, j'avais normalement commencé la tragédie en son début que lorsqu'ils me venaient sous les espèces d'une version assortie du titre éminemment évocateur de « l'homme ne vaut que par ses qualités morales » ! et je rêvais d'avoir seulement à traduire sans dictionnaire une douzaine de pages, au lieu d'éplucher un texte dont la relative brièveté se compensait de l'obligation de descendre en d'infimes arguties, et sans jamais pouvoir justifier non pas une traduction proposée dans le désespoir de l'ignorance, mais un choix raisonné⁸⁷. Aussi, tout pareillement, pour élucider les obscurités de la nomenclature mosaïstique, vaut-il mieux savoir par ailleurs de quoi il s'agit !

Dois-je ajouter que les procédés que j'ai ici théoriquement distingués sont fructueusement combinables dans la pratique et que c'est même la convergence de leurs résultats qui garantit au mieux la crédibilité d'une solution ?

Épuration subséquente du Recueil de textes. — Les aigles de Delphes

L'effet normal de toute cette critique philologique est de modifier le corpus des textes relatifs à la mosaïque. Pour d'autres raisons que lexicales il m'est déjà arrivé d'en rejeter qu'on pouvait être tenté de retenir, comme la note de Pausanias, III, 23, 11 sur les $\psi\eta\phi\tilde{\iota}\delta\epsilon\varsigma$ des rivages laconiens⁸⁸ ; ou

87. Puisque j'en suis aux confidences de jeunesse, je ne prisais pas davantage la forme donnée à l'exercice de thème : je voyais mal l'intérêt de traduire dans le grec de Lysias, lequel n'y aurait rien compris, un morceau du *Traité de passions*, de surcroît choisi spécialement pour sa difficulté propre, comme si l'on pouvait montrer sa maîtrise d'une langue étrangère dans la traduction d'un texte qu'on entend déjà mal dans sa langue maternelle !

88. *BCH*, 93 (1969), p. 309, n. 6.

même que d'autres retiennent, comme ce passage de Pline, *HN*, XXXV, 68 (= *Rec. Milliet*, n° 290) sur les dessins de Parrhasios où je refuse de voir un témoignage relatif aux cahiers de modèles supposés des mosaïstes (X, et cf. p. 71, note additionnelle 1). Mais c'est naturellement l'acception donnée aux termes techniques qui entraîne le plus fortement l'exclusion ou l'inclusion des textes : la notice de Douris sur Démétrios de Phalère s'élimine ou se conserve selon qu'on fait de ses ἀνθινὰ ἐδάφη des jonchées de fleurs ou des mosaïques décorées (XI); pareillement, contre l'opinion ordinaire des traducteurs, j'ai éliminé le vers 175 de la Satire XI de Juvénal parce que l'acception mosaïstique d'*orbis* m'apparaissait douteuse (VI).

Ce genre de problème, préalable à l'exploitation archéologique des textes anciens, se pose en bien des cas. Voici celui d'une scolie de Lucien que je suis bien aise de pouvoir signaler ici : en effet, sans avoir à proposer une réponse assez ferme pour justifier un article spécial, j'ai l'intime conviction que se trompent ceux qui y voient une affaire mosaïstique.

Scolie à LUCIEN, *de Salt.*, 38 : λέγουσιν ἐν Δελφοῖς ὀμφαλὸν εἶναι ἐπὶ τοῦ ἐδάφους τοῦ νεῶ καὶ περὶ αὐτὸν αἰετὸν γεγράφθαι ἀπὸ συνθέσεως λίθων καὶ τοῦτο ἔφασκον τὸ μέσον ἀπάσης τῆς γῆς.

« Il y avait, paraît-il, à Delphes un omphalos sur le sol du temple ; autour de lui, l'agencement des pierres dessine un aigle et l'on prétendait que c'était là le centre de la terre tout entière ».

Dans son livre récent sur les mosaïques de galets, D. Salzmann, en quête des sources littéraires de son sujet, évoque cette scolie « die besagt, dass im Apollotempel zu Delphi im Bereich des Omphalos ein Mosaik mit zwei Adlern gelegen habe »⁸⁹. En cela il suit l'opinion ancienne de F. Studniczka et de H. Fuhrmann⁹⁰, mais c'est, je trouve, aller vite en besogne.

Certes, d'un côté, rien n'empêche qu'il s'agisse d'une mosaïque : λίθοι peut désigner les galets ou les tesselles, et σύνθεσις leur arrangement (cf., à Tégée, λίθου λεπταλέης εὐσύνθετος κόσμος⁹¹) ; et les mots de la famille de γράφειν s'appliquent couramment à la mosaïque (ci-dessous, p. 58-59).

Mais, d'un autre côté, rien ne le prouve non plus : λίθοι est infiniment moins contraignant que ne seraient ψῆφοι ou ψηφίδες, et γράφειν s'applique à

89. D. SALZMANN, *op. cit.* (*supra*, n. 13), p. 10 et n. 76, qui renvoie à H. FUHRMANN.

90. F. STUDNICZKA, *Hermes*, 37 (1902), p. 264 : « Adler im Fussbodenmosaik beiderseits des Omphalos » ; H. FUHRMANN, *Philoxenos von Eretria* (1931), p. 223, n. 92 : « Omphalos-Adlermosaik in der cella ».

91. Cf. *supra*, note 76.

bien d'autres choses que la mosaïque. Et comme je me méfie fort des scolastes dont l'érudition est souvent aussi vaniteuse qu'erronée, j'entrevois deux autres explications possibles aux dires du nôtre.

Entre le texte de Lucien et la scolie, il est une curieuse discordance que nos commentateurs négligent : avec le composé « Adlermosaik », H. Fuhrmann évitait de s'avancer, mais D. Salzmann y va, lui, d'un net « mit zwei Adlern ». Or, si Lucien, occupé à énumérer ce que doit savoir le danseur, entre autres « le centre de la terre découvert par le vol des aigles » (καὶ τὸ μέσον τῆς γῆς εὐρισκόμενον πτήσει τῶν ἀετῶν), emploie lui aussi le pluriel, la scolie mentionne un αἰετός au singulier. L'idée vient aussitôt que le scoliaste, n'y regardant pas de plus près que ne faisaient souvent ses pareils, a profité des ἀετῶν de Lucien pour « caser » une histoire d'ἀετός qu'il connaissait, mais qui pouvait n'avoir rien de commun que le nom. L'état actuel du temple ne permet pas de solliciter l'avis des spécialistes de l'architecture delphique ; je note seulement que l'un des plus autorisés d'entre eux, sans souffler mot, il est vrai, de l'αἰετός, exclut purement et simplement l'existence d'un pavement ⁹². En tout cas, le singulier utilisé par le scoliaste n'oblige nullement à supposer une représentation de la légende delphique qui nécessairement mobilisait deux aigles. Sans même aller jusqu'à penser que l'αἰετός du scoliaste est un terme architectural, il me semble que le tour αἰετὸν γεγράφει ἀπὸ συνθέσεως λίθων suggère moins une fin délibérée qu'un effet non voulu : moins « un aigle est dessiné par l'agencement des pierres » que « l'agencement des pierres donne l'impression d'un aigle », à la façon dont aujourd'hui les guides des cavernes vous invitent à découvrir dans les stalactites ou le relief des parois ici la tête d'un coq et là une Sainte Vierge.

Une seconde possibilité est bien plus simple : au terme de Dieu sait quelles confusions, les deux aigles se changeant en un seul, le « au-dessus » devenant « à côté », de probables statues tournant au dessin, le scoliaste a en vue ce que Strabon (IX, 3, 6) décrivait de façon très claire : ...καὶ ἐκάλεσαν τῆς γῆς ὁμφαλόν, προσπλάσαντες καὶ μῦθον, ὃν φησι Πίνδαρος, ὅτι συμπέσοιεν ἐνταῦθα οἱ ἀετοὶ οἱ ἀφελόντες ὑπὸ τοῦ Διὸς. ὁ μὲν ἀπὸ τῆς δύσεως, ὁ δ' ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς. οἱ δὲ κόρακας φασί. Δείκνυται δὲ καὶ ὁμφαλὸς τις ἐν τῷ ναῷ τεταινιωμένος καὶ ἐπ' αὐτῷ αἱ δύο εἰκόνες τοῦ μύθου.

« on l'appela le nombril de la terre et l'on ajouta la légende que rapporte Pindare : c'est là que s'étaient rencontrés les aigles envoyés par

92. G. Roux, *Delphes* (Paris, 1976), p. 131.

Zeus, l'un venant du Ponant, l'autre du Levant (pour certains, c'étaient des corbeaux). Et l'on montre aussi dans le temple un omphalos qui est entouré de bandelettes et sur lequel se trouvent les deux images de la légende », c'est-à-dire les images, presque sûrement statuaire, des deux acteurs de la légende, les aigles.

Tout cela reste bien incertain, mais, pour cette raison même, je mettrais à inclure ce texte dans mon Recueil plus de circonspection que mes trois prédécesseurs allemands.

III. LES BÉNÉFICES ARCHÉOLOGIQUES DE LA RECHERCHE PHILOLOGIQUE

Mais à quoi bon tant de peine philologique, de discussions et parfois d'apories ? il est temps de recenser les gains que l'archéologie des mosaïques peut en retirer. J'envisagerai successivement ce que nous apprennent le vocabulaire spécialisé de la mosaïque, les comparaisons auxquelles elle a donné lieu, les opinions ou informations que les auteurs anciens ont exprimées sur elle.

A. Les enseignements de la nomenclature

Tout au long des pages précédentes, il a été question des noms que portent en grec et en latin soit les mosaïques ou les pavements tout entiers, soit les éléments qui les constituent. Un premier gain de la philologie mosaïstique est lexical : nos textes nous permettent sinon d'établir totalement et sûrement la nomenclature antique de la mosaïque, du moins de n'en être pas totalement ignorants et d'en tirer quelques considérations utiles.

Préalable méthodologique : du mauvais usage archéologique de la nomenclature antique

Le moins qu'on puisse dire est que cette nomenclature n'est ni facile à déterminer ni toujours très assurée. Aussi, avant de rechercher ce qu'elle

peut apporter à l'intelligence de la mosaïque antique, me semble-t-il opportun de commencer par un avertissement intéressant notre pratique professionnelle : quand les mots anciens sont si incertains, la prudence élémentaire est de les éviter dans notre nomenclature archéologique. Or, c'est justement ce que nous ne faisons pas.

En premier lieu, nous utilisons couramment des termes d'allure latine, comme « opus vermiculatum » ou, pis, « opus segmentatum », qui sont en fait des inventions modernes ; certes, elles prouvent que le latin reste une langue vivante même en dehors du Vatican, ce dont nous nous réjouissons, mais elles donnent fâcheusement à penser qu'on les rencontre chez les auteurs anciens. Encore l'inconvénient reste-t-il mineur, car si les plus ingénus les cherchent peut-être dans leur Gaffiot, du moins sommes-nous certains qu'ils ne les y trouveront pas.

C'est pourquoi, en second lieu, je tiens pour bien plus dommageable l'emploi dans le discours archéologique de mots authentiquement grecs ou latins, mais dont l'acception reste débattue. *Lithostrotum* est ici exemplaire : on a vu (p. 37 et 42) combien de disputes savantes sans pouvoir définitivement décider entre opus sectile et opus tessellatum ; cela n'empêche pas maints collègues d'employer le mot, sans prévenir, voire dans telle autre acception que le débat philologique n'a même pas eu à envisager⁹³. Quel danger alors que par hâte ou insuffisance philologique on rapporte à ce qu'on nomme « lithostrotum » les informations contenues dans les textes anciens où paraît ce mot ! Et dans quel imbroglio on se jette soi-même quand, par une méprise sur une notice de Festus (VIII), on appelle *pauimenta poenica* les pavements traditionnellement dits aujourd'hui *opus signinum*, locution qu'on a empruntée à Pliny l'Ancien, XXXV, 165, sans être totalement assuré d'en bien comprendre le sens !

Il en faut, je crois, tirer cette moralité que les langues anciennes sont encombrantes dans le discours archéologique et que de celui-ci nous devons absolument bannir les termes de la nomenclature antique, même lorsque nous est bien connue la chose qu'ils désignent comme c'est le cas de l'*opus alexandrinum* dont Lampride, qui est seul à en parler, donne la définition (IX, p. 76) ; et à plus forte raison quand il faut s'en tenir à la conjecture d'un moderne : si flatté que je sois qu'y soit retenue mon explication, j'ai jugé

93. Ainsi S. LANCEL et autres, *Byrsa*, I (1979), p. 69-70, 81, 232, 234 ; ou, encore plus récemment, W. MAZZITI, *Teramo archeologica* (Teramo, 1983) que je ne cite que d'après le résumé du *Bulletin de l'AIEMA*, 11 (1986), n° 2206.

imprudent que le *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine* de R. Ginouvès et R. Martin inclue *kochlos nautikos* comme équivalent antique de « postes »⁹⁴. L'usage d'expressions antiques ou antiquisantes est pourtant loin de régresser et nous risquons d'en voir encore s'accréditer de nouvelles⁹⁵.

Inutile de préciser que cette situation n'est pas propre au secteur des mosaïques; elle se retrouve dans celui de la céramique grecque où l'on n'oserait quand même pas jurer qu'une *πελίκη* ou un *κώθων* d'Athénée soient la même chose qu'une péliké ou un kothon du *Corpus vasorum antiquorum*; ou dans celui de l'architecture gallo-romaine qui, depuis le xix^e siècle, utilise ordinairement « fanum » dans une acception précise qui n'est pas celle du latin; etc. Et que dire de l'embrouillement où l'utilisation inconsidérée de noms de bâtiments connus par les inscriptions a souvent jétée l'archéologie délienne? en maints cas, on balance si, nommant le Pythion ou le Kératôn, un auteur a en vue celui des hiéropes, dont l'emplacement est discuté, ou celui de tel archéologue, dont l'identification est contestée par ses confrères; pour mesurer l'inconvénient, il suffit d'observer avec quel entrain fut aussitôt adoptée la nomenclature numérique de notre *Guide de Délos* et combien il a paru plus aisé de dire l'« édifice GD 42 » que le Kératôn de R. Vallois, qui est le Pythion de Ch. Picard et l'Artémision de F. Courby!

1. Multiplicité de la nomenclature

Après cet avertissement pratique, j'en viens aux enseignements historiques de l'étude lexicale.

Un premier fait à mériter réflexion est d'ordre collectif et quantitatif : les noms antiques de la mosaïque et des pavements sont très nombreux. Rien qu'en grec il en est deux bonnes douzaines :

ἄβακίσκος	κατάστρωσις	μαρμάρωσις
ἔμδλημα (attesté seulement en latin dans cet emploi mosaïstique)	κέντησις	μουσῖον
κατάκλυστον	κονίαμα	μούσωσις
κατάστρωμα	λιθόστρωτον	πλάκωσις
		σκούτλωσις

94. Ainsi que je l'ai écrit dans ma recension du *Bull. de l'AIEMA*, 11 (1986), p. 375.

95. Voici que mon ami Henri Lavagne veut lancer l'« opus scrupeum » (cf. *Newsletter*, 3, 1980, p. 12-13).

στῤῶμα	χαμοκέντησις	ψηφοθεσμία
στῤῶσις	χονδροβολία	ψηφολόγημα
σύγκρουστον	ψηφίον	ψηφός
σύστρωμα	ψηφίς	ψηφώσεις
ύελουργία	ψηφοθεσία	

A quoi s'ajoutent évidemment les mots qui désignent les tesselles ou les *crustae* : μέταλλον et, dans ces acceptions, derechef ψηφίς et ψηφός.

Cette abondance assez inattendue de la nomenclature mosaïstique et pavimentale conduit à se poser au moins les deux problèmes suivants :

1° *La répartition géo-chronologique des noms de la mosaïque et des pavements* : en effet, la liste précédente ne correspond nullement à l'usage d'un même lieu et d'un même temps : κατάκλυστον est un hapax du 1^{er} siècle av. J.-C. et ύελουργία un hapax de l'époque byzantine. Aussi doit-on chercher comment tous ces mots se répartissent dans le temps et l'espace. Chronologiquement, par exemple, il paraît certain que ψηφολόγημα, bien attesté à l'époque hellénistique, est le plus ancien des noms de mosaïque de la famille de ψηφός, tandis que ψηφώσεις, ψηφίον et bien sûr la forme ψηφίν sont propres à l'antiquité tardive.

2° *Les causes de la multiplicité des noms* que j'ai sûrement insuffisamment raisonnée quand j'écrivais, il y a vingt ans, que « le vocabulaire antique de la mosaïque semble avoir toujours été mal fixé » (II, p. 430-431).

D'un côté, cette assertion me semble toujours juste, fondée qu'elle est sur des cas incontestables, d'abord de polysémie : des mots comme ψηφός et ψηφίς ont aussi bien désigné la tesselle que la mosaïque tout entière ; ensuite et inversement, de synonymie : quand, en des périodes et des lieux voisins, des inscriptions tracées sur des mosaïques nomment celles-ci ψηφώσεις, μούσωσης, κέντησις, χαμοκέντησις, on ne discerne pas à quelles différences artistiques répondent les différences lexicales. Et c'est aussi sans doute cette synonymie qui explique dans la nomenclature mosaïstique et pavimentale un nombre d'hapax bien surprenant même si l'on tient compte des lacunes de notre information : άδακίσκος, σύγκρουστον, ύελουργία, χαμοκέντησις, χονδροβολία (II ter, p. 145, et cf. VIII, p. 654).

Mais, ceci admis, les raisons ne manquent pourtant pas, d'un autre côté, pour expliquer la diversité de la nomenclature :

— intervient d'abord cette diversité de lieux et de temps que je viens d'évoquer, car, non plus en mosaïque qu'en n'importe quoi, on ne peut avoir parlé dans la Délos hellénistique comme dans la Syrie paléochrétienne (à la façon dont chez nous, comme le met si bien en évidence l'*Atlas linguistique de la France*, le vocabulaire spécialisé varie considérablement d'une région à l'autre);

— ensuite, la synonymie de mots qui nous semblent interchangeables peut être illusoire et n'être que le fait de notre ignorance : au lieu de mots différents pour dénommer des choses qui nous paraissent presque identiques, nous pouvons avoir affaire à des mots différents pour dénommer des choses qui paraissaient différentes aux anciens, en particulier aux artisans qui posaient les pavements. Ainsi, à Délos, il n'est que trois cas où un nom de pavement soit matériellement associé au pavement qu'il dénomme ; or, ce sont trois mots différents pour trois genres différents : λιθόστρωτον s'inscrit sur un dallage de gneiss, ἐψηφολόγησεν sur un opus tessellatum et κατάκλυστον au centre d'un pavement d'éclats de marbre ;

— enfin, il existe souvent plusieurs mots pour désigner une seule chose parce qu'elle est « complexe et, par conséquent, analysable en divers caractères, tandis que le langage ne peut que la nommer globalement par un seul d'entre eux : “pavement”, qui renvoie à l'emplacement au sol, et “mosaïque”, qui désigne une technique d'assemblage de petits éléments autonomes, sont évidemment interchangeables en français, selon qu'on est sensible à la localisation ou à la mise en œuvre du matériau. A la limite, il pourrait exister, pour nommer la même chose, autant de mots que d'aspects reconnus en elle » (II ter, p. 140, où j'illustrais mon propos par l'exemple des noms de salles de banquet à Délos).

2. Les corrélations lexicales : l'eau, la broderie, la peinture, le calcul

Cette dernière explication conduit à considérer un second fait, cette fois d'ordre individuel et, si l'on veut, qualitatif : ce qu'enseigne le mot lui-même, c'est-à-dire le caractère de la chose sur lequel son nom ou tel de ses noms met l'accent. Par exemple, κυριακὸν δεῖπνον, εὐχαριστία, *oblatio, sacrificium*, le mot syrien *kurobho*, ἁγιασμός, λειτουργία, σύναξις, bref « les noms qui, à différentes époques, ont servi à désigner la célébration eucharistique (...) montrent sous quels aspects, points de vue extérieurs ou vues profondes, la

messe est surtout apparue aux fidèles »⁹⁶. La nomenclature mosaïstique et pavimentale permet le même exercice, à condition d'en bien apprécier d'abord les limites.

En effet, je n'ai pas la naïveté de penser (bien que jadis me le donnât facilement à croire l'exercice de dissertation philosophique où la rencontre de deux mots était censée faire jaillir un feu d'idées aussi nouvelles que justes!) que les mots, qui sont au contraire constitutivement impropres, puissent être adéquats aux choses qu'ils servent à désigner et qu'ils nous en livrent la clé : quand on s'est avisé que « musique » et « mosaïque » sont toutes deux sémiologiquement liées aux Muses, on n'est guère avancé sur l'archéologie de l'une ni de l'autre. Sans compter qu'il importe de ne pas tomber dans le panneau d'usages lexicaux insuffisamment compris : de ce qu'il est des *pauimenta poenica* ou un *opus alexandrinum*, on ne va pas tirer de belles mais trompeuses conclusions sur le rôle de Carthage ou de Sévère Alexandre (encore moins d'Alexandrie!) avant d'avoir suffisamment apprécié la valeur des nomenclatures grecques et latines qui à des fins typologiques, pour désigner des matériaux ou des procédés techniques ou des choses naturelles, utilisent des noms de lieux ou de personnages en vue, ce dont, en français, l'échalote et la pomme d'Api sont respectivement des restes exemplaires (VI et IX, et cf. VIII).

Cependant il n'est jamais indifférent qu'une chose soit désignée de tel ou tel nom plutôt que de tel autre, en raison des relations qu'il entretient forcément avec le reste du lexique. J'en considérerai ici de deux sortes :

1° *La dérivation* : la relation lexicale peut procéder d'un choix explicite qui ordinairement révèle alors une conception de la chose désignée. C'est particulièrement le cas des dérivés construits selon une étymologie transparente : quand il paraît à la fin du XVIII^e siècle, « aérostat », sans nullement évoquer le matériau ou la forme du nouvel outil ainsi baptisé, n'en retient que sa capacité, alors toute neuve, à se tenir dans les airs en contradiction aux lois de la pesanteur ; tandis qu'au milieu du XIX^e siècle, « dirigeable » néglige cette aptitude ascensionnelle déjà anciennement éprouvée pour souligner un caractère différent de la nouvelle invention.

Parmi les noms de mosaïque que j'ai envisagés ici, c'est *κατάκλυστον* qui illustre le mieux ce premier genre de relations. A supposer que j'aie raison d'en faire l'adjectif verbal de *κατακλύζειν*, « laver à grande eau » (II), ce « (sol) lavable » nous apprend, aussi sûrement que « (ballon) dirigeable », à quel

96. J'emprunte l'exemple et la formule à J.-A. JUNGSMANN, *Missarum Sollemnia*, I (Paris, 1951), p. 213.

aspect de la chose dénommée on était alors surtout sensible : non pas sa dureté ni son ornementation, mais une imperméabilité à l'eau qui permettait un facile nettoyage et dont j'ai indiqué p. 42 les corrélations archéologiques.

2° *Les effets et l'exploitation de la polysémie* : tant qu'on croyait à la vieille figure rhétorique de la catachrèse, on pouvait supposer des liens fondamentaux entre les divers objets semblablement dénommés ; mais quand on en fait la polysémie constitutive du langage (l'oreille n'étant pas plus abusivement celle d'un écrou que celle du loup ou de Moscou), celle-ci n'autorise plus des relations qui, en fait, s'évanouissent quand on change de langue, comme ce sophiste qu'à la radio j'entendais naguère relier peinture et « anthropophagie symbolique » pour la raison qu'une jolie fille, en français, est « belle à croquer » ! Mais il est néanmoins hors de doute que les hasards sémiologiques d'une langue conditionnent grandement la pensée, car l'identité du mot instaure entre les divers objets qu'il désigne des liens auxquels on n'aurait pas songé en l'absence d'une relation lexicale : à un Français, l'histoire de l'*Apprenti sorcier* ne rappelle guère celles de la *Flûte enchantée* ni de la *Montagne magique*, tandis qu'un Allemand un peu instruit doit, j'imagine, rapprocher *Zauberlehrling*, *Zauberflöte* et *Zauberberg*. De même que Freud aurait moins aisément associé le *lapsus linguae*, l'oubli, le fait d'accidentellement mal entendre et celui d'égarer provisoirement quelque chose, s'il eût parlé en français et non en allemand où tout cela, comme lui-même l'observe, a en commun de se dire avec des verbes à préfixe *ver-*⁹⁷.

Fait des aléas d'une polysémie implicite et d'effets conceptuels explicites, le terrain est ici encore infiniment plus glissant que, tout à l'heure, celui des dérivations. En ces dernières, il n'est déjà jamais certain, en effet, que tous aient conscience de la relation lexicale : si « revenu imposable » évoque ordinairement l'impôt, nul ne songe plus au pot en mangeant son potage ni à la barque en débarquant à Paris. Mais avec la polysémie le rapport est presque toujours méconnu : qui pense à des oiseaux si de gamins écervelés on dit « voilà une bande d'étourneaux ! » Néanmoins la polysémie peut facultativement venir à la conscience quand on l'exploite, par exemple dans un bon mot : que survienne un vol de sansonnets au moment où l'on parle des étourneaux et quelqu'un ajoutera peut-être « c'est le cas de le dire ! ». C'est cette situation qu'illustrent les trois rapports lexicaux que je vais considérer : dans le premier, l'exploitation de la polysémie, du moins à ma

97. S. FREUD, *Introduction à la psychanalyse*, chap. 2.

connaissance, n'est pas attestée par nos textes tandis qu'elle l'est nettement dans les deux autres.

A. Mosaïque et broderie : le grec emploie à propos de la mosaïque des mots qui, semble-t-il, étaient plus souvent appliqués aux industries du tissu, en particulier la broderie : κέντησις est un nom répandu de la mosaïque, auquel s'ajoute deux fois sa variante χαμοκέντησις (dans la même église de Klapsi en Eurytanie⁹⁸); κεντητής désigne une catégorie de mosaïstes dans l'*Édit du Maximum* (p. 33); et il est encore d'autres mots qui sont également utilisés dans ces deux arts⁹⁹. Cette communauté de vocabulaire n'a rien de bien surprenant : dans sa genèse, son usage, voire sa technique, la mosaïque tient sans aucun doute du textile, et spécialement du tapis¹⁰⁰. Et pourtant je ne connais pas de texte qui rapproche expressément mosaïque et tissu, sauf à la rigueur une des inscriptions mosaïques de Cheikh Zouède¹⁰¹, mais dont le tour est si ampoulé que je n'irais pas jurer que ἡ Κύπρις ὕφανεν y répond à λεπταλέη ψηφίδι. Si justifiée soit-elle au plan de l'art, la relation ne s'instaure donc pas, à celui de la représentation, par une comparaison explicite, mais par le seul effet de la polysémie. Aussi, comme l'a judicieusement observé Alexandre Farnoux, l'analogie de la mosaïque et de la broderie ne semble-t-elle pas s'être manifestée en latin dont le système sémiologique était autre que celui du grec¹⁰².

B. Mosaïque et peinture : tout autre est le cas de la peinture. En latin et, mais plus tard semble-t-il, en grec, les mots de la famille de *pingere* et de γράφειν s'appliquent assez couramment à la mosaïque. En voici quelques occurrences (et cf. p. 72, note additionnelle 4) :

- Pline, *HN*, XXXV, 3 : *lapide pingere*.
- Pline, *HN*, XXXVI, 184 : *pauimenta ... elaborata arte picturae ratione*.
- Apulée, *Mét.*, V, 1, 5 : *pauimenta ... in uaria picturae genera*.
- Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 86, 6, à propos de *crustae* : *in picturae modum*.

— *Hist. Auguste, Pesc. Niger*, 6, 8 : *pictum de musiwo* (cf. ci-dessus, n. 61).

— Grégoire de Tours, *Hist. des Francs*, V, 45 : *museo depinxit*.

98. E. HATZIDAKIS, *Πρακτικά... ἀρχαιολογικῆς ἐταιρείας*, 1965, p. 61-62; J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1966, n° 229 (et déjà *Rev. Phil.*, 1958, p. 49, n. 9).

99. Cf. XI, p. 55 pour ἄθος. Et, plus généralement, AL. FARNOUX, *op. cit.* (*supra*, n. 66).

100. Sur ce sujet, l'article est devenu classique de Fr. von LORENTZ, « βερύρων ὑφάσματα », *Röm. Mitt.*, 52 (1937), p. 165-222. Pour ma part, j'ai donné mon sentiment dans *Archeologia* (polonaise), 27 (1976), p. 20, et dans *La mosaïque antique* (Paris, 1987), p. 48-49.

101. Ces inscriptions ont été souvent étudiées; je renvoie à ÉT. BERNAND, *Inscr. métriques de l'Égypte gréco-romaine* (*Annales litt. de l'Univ. de Besançon*, vol. 98, Paris, 1969), p. 483-488.

102. AL. FARNOUX, *op. cit.*, p. 109.

— *Rhetores graeci*, Ch. Walz, I, p. 641 : ἐκ ψηφίδων γεγράφεται.

— Paul le Siléntiaire, *Descr. de Sainte Sophie*, 607-608 : μετὰλλων ἀρμονίη γραφίδεσσιν.

— Malalas, *Chronogr.*, XII, p. 302, 6-9 : γράψας διὰ μουσαρίου τὸν Ὁκεανόν (s'il s'agit bien de mosaïque).

— Inscription mosaïque de Gerasa (*Gerasa*, 1938, p. 485, n° 330) : τίς δ' ὁ γραφεὶς ποιμήν.

Cet usage tient sans doute à la polysémie de *pingere* et de *γράφειν* qui, ni l'un ni l'autre, ne sont réservés à ce que, nous, nous appelons la peinture, art du pinceau et d'enduits colorés : chacun sait que *γράφειν* s'applique à tout tracé y compris l'écriture, de même que *pingere* peut se dire de tissus (par exemple Cicéron, *ad Att.*, I, 18, 6 : *togulam pictam*¹⁰³). Mais chez Pline tout au moins, la polysémie s'exploite en un rapprochement explicite : *pauimenta ... elaborata arte picturae ratione* ; et même en un contraste choquant : en XXXV, 2-3, il tonne en effet contre la désaffection de la peinture, art jadis si noble et maintenant chassée par le marbre et les mosaïques, et contre ce que le ton du passage désigne comme un scandale, « faire de la peinture en pierre », *lapide pingere*.

Je fais personnellement grand cas de ce texte : persuadé, en effet, que l'histoire de la mosaïque antique se comprend au mieux comme une oscillation entre les deux partis opposés d'imiter au plus près la peinture ou de s'en différencier au maximum¹⁰⁴, j'ai trouvé chez Pline — plus que chez les autres auteurs qui parlent de « peindre en mosaïque » parce que c'était sans doute la façon normale de s'exprimer — la certitude que cette façon de poser le problème n'était pas étrangère aux vues des érudits antiques.

C. Mosaïque et calcul : *ψηφός* a le double sens de « tesselle » et de « calcul », au point d'égarer les épigraphistes : ainsi, contre F. K. Dörner qui y voyait un mosaïste, L. Robert a montré que *ἄνθρωπος... ἐν ψηφῶ σοφός* d'une inscription de Nicomédie était un bon calculateur¹⁰⁵, tandis qu'à l'inverse j'ai cru pouvoir comprendre comme une signature de mosaïste une bribe d'inscription antérieurement tenue pour une mention d'isopsépie (ci-dessus p. 28). On verra bientôt, à propos d'un passage de saint Irénée, quelles spéculations semble avoir autorisées ce double sens de *ψηφός*.

103. D'autres exemples sont cités dans le dictionnaire de GAFFIOT, s. v. *pictura* et *pingo* ; Al. FARNoux, *op.cit.*, p. 50, renvoie aussi à Pline, *HN*, VIII, 196.

104. Ph. BRUNEAU, *Archeologia* (polonaise), 17 (1976), p. 12-42 ; *La mosaïque antique* (Paris, 1987).

105. J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1979, n° 556.

B. Comparaisons mosaïstiques

De ce que disent les mots eux-mêmes, si je puis ainsi parler, par leurs corrélations lexicales, passons à ce qu'on dit par eux et, pour en rester à la représentation que les Anciens ont eue de la mosaïque, considérons d'abord les comparaisons que les auteurs n'ont pas dédaigné de lui emprunter.

La plus ancienne et la plus célèbre, plusieurs fois citée dans l'antiquité et maintefois commentée par les archéologues d'aujourd'hui parce qu'elle fournit la première mention de l'*emblema uermiculatum*, concerne la rhétorique dont la mosaïque sert à mieux faire comprendre le principe : c'est celle de Lucilius dans les deux vers qui nous ont déjà occupés p. 38-40. Et c'est encore à la rhétorique que se rapporte le passage de saint Jérôme déjà commenté p. 40-42 : la comparaison n'est pas comme chez Lucilius affirmée par un *ut*, mais la *pictura uermiculata* y est l'incontestable symétrique de la *distinctio* nécessaire à la qualité d'un texte.

Saint Augustin, *de Ordine*, I, 2, quant à lui, compare l'incapacité de comprendre l'organisation de l'univers à celle de pouvoir reconnaître l'agencement des tesselles d'un *uermiculatum pavementum*. Ce passage est d'une grande difficulté, hypothéqué par l'emploi non seulement de *uermiculatum*, mais aussi d'*ordinatio* et *compositio* dont on n'a pas cessé de discuter le sens¹⁰⁶. Mais ces embarras sont ici hors de cause : de quelque façon qu'on entende son propos, la seule chose incontestable est que saint Augustin recourt à la mosaïque pour donner un tour plus concret à l'idée abstraite qu'il veut exposer.

Ainsi fait aussi saint Irénée dans un passage qui m'intrigue depuis bien des années et que je suis satisfait d'avoir ici l'occasion de commenter.

La mosaïque du roi chez saint Irénée

Il se trouve que je l'ai mentionné à plusieurs reprises pour montrer que les anciens étaient conscients du caractère propre de la mosaïque d'être un « assemblage d'éléments indépendants, recombinaisons et servant à tout »¹⁰⁷.

¹⁰⁶. Cf. note 73.

¹⁰⁷. La première fois dans *EADélos*, XXIX, *Les mosaïques*, p. 13, n. 1 ; la dernière dans *La mosaïque antique* (Paris, 1987), p. 13, avec une traduction que je reproduis ici en la complétant et en la modifiant sur un point : j'avais traduit *ψηφιδων ἐπισήμων* par « tesselles distinctes », ce qui m'arrangeait bien pour mon propos, mais le latin *gemmis pretiosis* m'oblige à écrire « riches tesselles ».

Saint IRÉNÉE, *Adv. haereses*, I, 8, 1¹⁰⁸ : "Ὅνπερ τρόπον εἴ τις, βασιλέως εἰκόνας καλῆς κατεσκευασμένης ἐπιμελῶς ἐκ ψηφίδων ἐπισήμων ὑπὸ σοφοῦ τεχνίτου, λύσας τὴν ὑποκειμένην τοῦ ἀνθρώπου ἰδέαν, μετενέγκοι τὰς ψηφίδας ἐκεῖνας καὶ μεθαρμόσοι καὶ ποιήσοι μορφήν κυνὸς ἢ ἀλώπεκος καὶ ταύτην φαύλως κατεσκευασμένην, ἔπειτα διορίζοιτο καὶ λέγοι ταύτην εἶναι τὴν τοῦ βασιλέως ἐκείνην εἰκόνα τὴν καλὴν. ἦν ὁ σοφὸς τεχνίτης κατεσκεύασεν, δεικνὺς τὰς ψηφίδας τὰς καλῶς ὑπὸ τοῦ τεχνίτου τοῦ πρώτου εἰς τὴν τοῦ βασιλέως εἰκόνα συνθεθείσας, κακῶς δὲ ὑπὸ τοῦ ὑστέρου εἰς κυνὸς μορφήν μετενεχθείσας, καὶ διὰ τῆς τῶν ψηφίδων φαντασίας μεθοδεύοι τοὺς ἀπειροτέρους τοὺς κατάληψιν βασιλικῆς μορφῆς οὐκ ἔχοντας καὶ πείθοι ὅτι αὕτη ἡ σαπρὰ τῆς ἀλώπεκος ἰδέα ἐκείνη ἐστὶν ἡ καλὴ τοῦ βασιλέως εἰκὼν· τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον καὶ οὗτοι γραῶν μύθους συγκαττύσαντες, ἔπειτα ῥήματα καὶ λέξεις καὶ παραβολὰς ὁθεν καὶ ποθὲν ἀπροσπῶντες, ἐφαρμόζειν βούλονται τοῖς μύθοις αὐτῶν τὰ λόγια τοῦ Θεοῦ.

Quomodo si quis regis imaginem bonam fabricatam diligenter ex gemmis pretiosis a sapiente artifice, soluens subiacentem hominis figuram transferat gemmas illas, et reformans faciat ex his formam canis uel uulpiculae, et hanc male dispositam, dehinc confirmet et dicat hanc esse regis illam imaginem bonam quam sapiens artifex fabricauit, ostendens gemmas quae bene quidem a primo artifice in regis imaginem compositae erant, male uero a posteriore in canis figuram translatae sunt, et per gemmarum phantasiā decipiat idiotas qui comprehensionem regalis formae non habeant et suadeat quoniam haec turpis uulpiculae figura illa est bona regis imago : eodem modo et hi anicularum fabulas adsuentes, post deinde sermones et dictiones et parabolās hinc inde auferentes, adaptare uolunt fabulis suis eloquia Dei.

« Prenons pour comparaison un beau portrait de roi, exécuté par un habile ouvrier au moyen de riches tesselles; supposons que quelqu'un bouleverse l'image humaine existante en changeant les tesselles de place et les rassemble pour faire les traits d'un chien ou d'un renard, mal exécutés certes : il expliquerait ensuite et il prétendrait que cette image du roi est l'ancienne image, la belle, qu'avait exécutée l'habile ouvrier; il montrerait les tesselles qui avaient été correctement disposées par le premier technicien pour former le portrait du roi et qui furent maladroitement changées de place par le second pour former les traits d'un chien. Par le jeu fantaisiste des tesselles, il abuserait les plus ignorants, ceux qui ne connaissent pas les traits royaux, et il les persuaderait que cette vilaine esquisse de renard est le beau portrait du roi. Pareillement, ces gens-là ravaudent des contes de bonne femme; ils tirent d'ici ou de là des discours,

108. Je reproduis le texte établi par A. ROUSSEAU et L. DOUTRELEAU dans la collection « Sources chrétiennes », volume 264 (Paris, 1979), p. 114 et 116. La traduction est mienne (cf. note précédente).

des phrases, des paraboles et ils veulent à leurs contes adapter les paroles de Dieu. »

A première vue, le texte n'a rien de mystérieux : voulant faire entendre que les gnostiques bouleversent et par là dénaturent la Sainte Écriture, saint Irénée, comme saint Augustin, propose une comparaison avec quelque chose de plus facile à imaginer. Et l'idée, de surcroît, n'est pas très originale qu'une figure puisse résulter d'un assemblage de tesselles. Elle est sous-jacente à des passages de Galien et de Justin que j'ai cités en VII, p. 139 pour une autre raison ; mais surtout elle est lumineusement exprimée dans une épigramme écrite pour une mosaïque d'Antioche : le poète souligne combien il est étrange qu'une forme reconnaissable puisse naître de tesselles de toutes sortes et, sous-entendons-le, ne présentant isolément aucune apparence qui les prédisposent à former cette image :

Anthologie palatine, XVI, n° 247. De Neilos Scholasticos.

Εἰς εἰκόνα Σατύρου ἀπὸ ψηφίδος ἐν Ἀντιοχείᾳ

α. Πάντες μὲν Σάτυροι φιλοκέρτομοι· εἰπὲ δὲ καὶ σύ,

τί πρὸς ἕκαστον ὁρῶν τόνδε γέλωτα χέεις·

β. Θάμβος ἔχων γελῶ, πῶς, ἐκ λίθου ἄλλοθεν ἄλλης

συμπερτός, γενόμεν ἐξαπίνης Σάτυρος.

« *Sur l'image d'un satyre en mosaïque à Antioche*

Les satyres sont tous des farceurs ; mais toi-même, dis-moi pourquoi tu ris ainsi en regardant les passants ? — Ce qui me fait rire, c'est mon étonnement d'être brusquement devenu satyre par l'assemblage de pierres venues d'ici et de là ! »

Et pourtant, je me suis souvent demandé s'il n'y avait pas autre chose derrière le texte de saint Irénée. Il s'en prend donc à « ceux qui bouleversent l'ordre des Écritures » (τὴν τάξιν... τῶν γραφῶν ὑπερβαίνοντες) et, « d'une chose faisant une autre, trompent le monde » (ἄλλο ἐξ ἄλλου ποιοῦντες ἐξαπατῶσι πολλούς) ; « des paroles du Seigneur ainsi arrangées résulte une image mal ficelée » (τῇ τῶν ἐφαρμοζομένων κυριακῶν λογίων κακοσυνθέτῳ φαντασίᾳ) : exactement comme en bouleversant les tesselles on fait d'un beau roi un vilain chien ou un vilain renard. On entend bien qu'un roi est aussi admirable que la parole du Seigneur tandis qu'un chien ou un renard, animaux souvent méprisés dans le bestiaire antique où ils jouent les rôles peu recommandables de la servitude et de la fourberie, ne valent pas mieux que les exégètes gnostiques. Mais mosaïstiquement parlant, les tesselles, qui, je le répète

(p. 35), sont taillées sans égard à leur place future dans la mosaïque, sont bonnes à tout et l'image du renard devrait valoir celle du roi. Saint Irénée doit bien s'en aviser : c'est par une circonstance supplémentaire que le renard est mal exécuté (*et hanc male dispositam*, καὶ ταύτην φαύλως κατεσκευασμένην), parce qu'apparemment l'exécutant du renard n'était pas, comme celui du roi, un habile artiste (*sapiens artifex*, σοφὸς τεχνίτης).

Je me demande alors si derrière les *pséphides* de cette comparaison apparemment simple ne se cache pas un cas d'isopsépie : on sait toutes les spéculations de l'époque sur le nombre qui définit chaque être¹⁰⁹ ; par exemple, « le Nil est l'année elle-même, car en transcrivant en nombre (εἰς ψήφους) les lettres de son nom, on obtient 365 » (Héliodore, *Éth.*, IX, 22, 6), mais c'est aussi le nombre de Μείδρας et d'ἄβρασαξ¹¹⁰ ; et justement saint Irénée connaît ce genre de calcul puisque, peu après notre passage, il cite le cas de l'Esprit Saint qui, sous son apparence de colombe, est bien l'Alpha et l'Oméga pour la raison que περιστέρα = 801 = α'ω'.

Or, l'intéressant pour nous est que cette adéquation du nombre et de l'être a pu prendre une expression mosaïstique. A. Bélis a attiré l'attention sur trois textes, Aristote, *Métaph.*, 1092 b ; Théophraste, *Métaph.*, 11 Wimm ; et Ps.-Alexandre, *ad Arist. l. c.*, p. 805 Bonitz, d'où il ressort que le pythagoricien Eurytos assignait un nombre, ἀριθμός, à chaque être (je me rallie à sa traduction de φυτῶν dans la *Métaph.* d'Aristote) et qu'il en représentait la forme par des cailloux de couleurs qu'il enfonçait dans la chaux : le nombre de l'homme étant 250 (on ne nous dit pas pourquoi), il le dessinait avec 250 petits cailloux¹¹¹. Or, entre les trois textes relatifs au système d'Eurytos et celui de saint Irénée, je relève d'intéressantes convergences lexicales :

a) d'abord, l'usage commun de ψῆφοι, à la fois « cailloux » et « comptes », chez Aristote et Théophraste et, mieux, du dérivé ψηφίδες, qui est un des noms habituels de la tesselle, chez le Ps.-Alexandre et chez saint Irénée ;

b) ensuite, et bien plus démonstratif, l'emploi de διορίζειν : l'auteur de l'image du renard « διορίζοιτο καὶ λέγοι que c'est là l'image du roi de tout à l'heure ». Pourquoi saint Irénée ne se contente-t-il pas de dire λέγοι qui suffit bien, pourquoi ce διορίζοιτο qui paraît n'ajouter rien ? C'est qu'ὄρος, ὀρίζειν et

109. Cf. P. PERDRIZET, « Isopsépie », *REG*, 17 (1904), p. 350-360 ; J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1964, n° 618.

110. C'est l'exemple cité par P. PERDRIZET, *op. cit.*, p. 355. Sur *abrasax* ou *abraxas*, cf. M. LE GLAY, *LIMC*, I (1981), p. 6-7.

111. A. BÉLIS, *REG*, 96 (1983), p. 64-75.

précisément *διορίζειν* sont les termes propres pour désigner la définition arithmétique des êtres : οὐθὲν δὲ διώρισται οὐδὲ ὁποτέρως οἱ ἀριθμοὶ αἵτιοι τῶν οὐσιῶν καὶ τοῦ εἶναι, πότερον ὡς ὅροι... (Aristote : « on n'a encore nullement défini en quel sens les nombres sont les causes des substances et de l'être ; est-ce en tant que limites... » [je recopie les traductions d'A. Bélis]) ; τοῦδε τοῦ φυτοῦ τόνδε τὸν ἀριθμὸν ὅρον εἶναι, (...) τοὺς ἀριθμοὺς ὅρους εἶναι τῶν πραγμάτων, (...) ἀπετέλει τὴν τοῦ μιμουμένου ἀνθρώπου διὰ ψηφίδων ἰσαριθμῶν ταῖς μονάσιν ἃς ὁρίζειν ἔφασκε τὸν ἄνθρωπον (Ps.-Alexandre : « tel nombre est la définition de telle plante, (...) les nombres sont les définitions des choses, (...) il réalisait le dessin de l'homme imité exactement avec des petits cailloux en nombre égal au nombre des unités qui, à ce qu'il affirmait, définissait l'homme »).

Si de l'ancienne image du roi ne sort qu'une image ratée, ce peut n'être pas seulement affaire de savoir-faire inégal, mais bien d'ontologie : le nombre des *pséphides* du roi ou de l'homme n'étaient pas celui du chien ou du renard. J'ignore comme tout le monde ce qu'étaient ces nombres chez Eurytos, mais ils devaient être différents ; et de même, dans le système de transcription du nom illustré plus haut par le Nil et Mithra, ce sont des nombres différents (respectivement 848, 1310, 1270 et 979).

Je suis très conscient du risque que je cours de surinterpréter le texte de saint Irénée ; mais le rapprochement avec les croyances sur le *ψῆφος* de l'être est défendable et explique certaines particularités du passage, surtout si, comme il arrivait à l'époque, notre auteur a emprunté à un prédécesseur la comparaison qui sert ici à sa démonstration.

C. Informations antiques sur la mosaïque

Qu'il s'agisse de commenter la nomenclature ou de recenser des comparaisons, je m'en suis tenu jusqu'ici à la représentation que les Anciens avaient de la mosaïque (ce que, d'un mot dont ils ne peuvent plus se passer depuis quelque temps, nos jargonneurs à la mode appelleraient sa place dans l'imaginaire collectif!). Ils contiennent cependant aussi des propos qui, tenant moins de l'opinion fondée ou non, nous fournissent plus directement des renseignements sur les réalités, techniques ou sociologiques, de l'art mosaïstique.

1. *La mosaïque et le luxe*

1. L'un de ces faits a été si souvent répété dans l'antiquité qu'on serait tenté de le tenir encore pour une simple opinion rabâchée de confiance si l'exploration de terrain n'en garantissait assez bien la réalité. Dans l'héritage des tissus brodés et tapis dont l'Agamemnon d'Eschyle déclare que c'est démesure de les fouler (*Agamn.*, 920-927), la mosaïque, qui en est en somme la pétrification, est couramment comptée parmi les marques du luxe : dans la relation de Galien (*Protrept.*, 8), la maison du riche visitée par Diogène contient des mosaïques à sujets mythologiques ; un peu plus tard, les sols des cabines du vaisseau d'apparat de Hiéron de Syracuse sont ornés de mosaïques à sujets tirés de l'*Iliade* (I). Et surtout, à maintes reprises, elle apparaît en ce rôle chez les moralistes contempteurs du luxe de leur temps et laudateurs de l'antique simplicité. Le thème apparaît très tôt : chez Douris au III^e siècle à propos de Démétrios de Phalère (XI) et à Rome, dès l'époque républicaine, chez Varron (*Rust.*, III, 2, 4) qui associe pavements, ivoire et citrus, et de même chez Caton qui, lui, les réunit selon moi dans une même condamnation d'une vie à la carthaginoise (VIII) ; et naturellement l'idée est reprise à l'époque impériale, jusque chez les auteurs chrétiens comme Grégoire de Nazianze qui oppose encore la misère des pauvres au luxe des riches dont « les splendides demeures sont éblouissantes d'or et d'argent, de fines mosaïques, de peintures polychromes » (*Orat.*, XIV, 16-17, et aussi XXXIII, 7¹¹²) ou chez Asterius Amasenus, *de divuite et Lazaro* (*Patrol. graeca*, XL, 169 a).

Qu'il y ait là quelque routine rhétorique, je n'en doute pas, mais le propos n'en semble pas moins correspondre à un usage que l'autopsie permet de reconnaître, sinon, malheureusement, de mesurer exactement. En effet, sur les sites dont l'exploration est assez étendue pour que des chiffres ou des pourcentages aient quelque valeur, il est rare que les publications se préoccupent de calculer la proportion des sols mosaïqués, et surtout décorés, sur l'ensemble des sols occupés, en particulier ceux des maisons ; mais une appréciation globale est quand même possible. Le cas d'Olynthe est d'une précision exceptionnelle : sur plus de cent maisons fouillées, onze seulement possèdent des mosaïques, soit un pourcentage à peine supérieur à 10 % ; à

112. J'ai utilisé et commenté ce texte en XI, p. 53. Le second m'est connu par le mémoire d'Al. Farnoux (*supra*, n. 66), p. 67. — J'ai transcrit le passage d'Asterius Amasenus en VII, p. 139.

Délos où j'ai eu tort de ne pas chercher à établir un rapport chiffré, il est quand même manifeste que les mosaïques, surtout décorées, restent relativement peu nombreuses et sont fréquemment concentrées dans les mêmes maisons ; et si à l'époque impériale l'emploi de la mosaïque s'est incontestablement beaucoup développé, il suffit néanmoins de parcourir des villes largement exhumées comme Volubilis ou Timgad pour s'assurer qu'elle ne revêt qu'une fraction assez faible des sols.

L'observation de terrain et les témoignages ou condamnations des auteurs se combinent donc pour nous faire penser que, toute l'Antiquité durant, la mosaïque a été d'un emploi relativement limité parce que réservée au luxe des nantis.

2. C'est sans doute pourquoi les auteurs l'associent parfois aux excès qui accompagnent ce luxe : Horace, Vitruve, Johannes Lydus et Juvénal (si l'on n'accepte pas mon interprétation de la satire XI, vers 175) nous la montrent souillée par les inconvenances et vomissures de banquetiers intempérants (VI, p. 17-18 avec références et transcription des textes).

3. Ces constatations sont d'autant plus intéressantes qu'elles importent à l'intelligence d'une question beaucoup plus générale : les rapports que les Anciens établissaient entre l'ouvrage et l'ouvrier, entre l'art et le métier. Il se peut que le producteur soit prisé à l'égal du produit : c'est aujourd'hui notre cas puisqu'au nom de l'Art (avec un grand A et les trois circonflexes dont ordinairement l'assortissent les personnes éclairées !), on bée aussi devant les artistes, et dans l'Antiquité cela semble être arrivé des peintres, au moins aux v^e et iv^e siècles alors que Polygnote est beau-frère de Cimon et que Zeuxis est richissime¹¹³. Mais de la sculpture à l'époque impériale Lucien se fait une tout autre idée : dans le *Songe* (8-9) il souligne que le statuaire, travailleur manuel toujours sale, reste un citoyen obscur et mal payé, quelque admiration qu'on voue pourtant aux chefs-d'œuvre de Phidias, Polyclète ou Praxitèle. Il en allait apparemment de même de la mosaïque : son utilisation dans des comparaisons tenant à la rhétorique ou à la théologie, sa place dans la réflexion des moralistes comme dans le confort des nantis contrastent avec le médiocre statut des mosaïstes eux-mêmes.

¹¹³. J'ai jadis inséré ces données parmi d'autres qui me semblent montrer que le v^e siècle a vu l'« invention de l'Art » (toujours avec majuscule et circonflexes) : *L'Antiquité classique*, 44 (1975), p. 457-467.

2. *Les mosaïstes*

C'est un autre bénéfice de nos textes que de nous donner quelque idée de ceux-ci. Au vrai, ils ne sont pas prodigues d'informations, mais à condition, comme il se doit, d'entendre aussi les silences, ils nourrissent plus ou moins maigrement les deux rubriques suivantes :

1° *La carrière et le statut social et économique des mosaïstes* : longtemps et souvent encore réduite à être une histoire des artistes, l'histoire de l'art rêve de suivre la carrière d'individus quitte à les inventer de toutes pièces comme sont sans doute la plupart des peintres de vase à la Beazley¹¹⁴. En fait de mosaïstes, on en est pour ses frais. Si leur itinérance, que les spécialistes supposent volontiers, est très probable, les témoignages écrits dont on l'appuie sont bien fragiles : j'ai déjà indiqué p. 33 que l'inscription du pavement de Lillebonne dont on arguë pour montrer qu'un Campanien avait travaillé en Normandie, pouvait fort bien se rapporter au commanditaire plutôt qu'au mosaïste ; et quand une épitaphe de Périnthe déclare qu'un mosaïste « a exercé son art dans toutes les cités », on peut, sous cette prétention cosmique, soupçonner une de ces hyperboles auxquelles ne répugnaient pas les auteurs d'épigrammes¹¹⁵. Quant aux signatures¹¹⁶, elles ne nous apprennent pas grand chose des signataires : le même nom ne se répétant pas, et en des régions différentes, elles ne peuvent servir à retracer plus ou moins la carrière d'un mosaïste, comme il arrive au contraire assez souvent des sculpteurs¹¹⁷.

En fait, c'est leur quasi-absence qui nous instruit non pas du destin individuel, mais du statut collectif des mosaïstes : deux seulement des mosaïques de galets actuellement connues portent une signature, cinq à l'époque hellénistique, et à vue de nez j'avancerais sans trop hésiter que la proportion des mosaïques signées de l'époque impériale ne dépasse pas 1 % de l'ensemble. Le fait de signer correspondant non seulement à la notabilité

114. Comme j'ai l'irrévérence de le prétendre, *ibid.*, p. 446-456 : cela m'a valu l'indignation irraisonnée et fidéiste de quelques-uns qui croient au système Beazley plus que Beazley lui-même.

115. Sur cette épitaphe, cf. J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1972, n° 286 a ; et 1977, n° 297.

116. *L'Encicl. dell arte antica* a consacré une rubrique à chacun des mosaïstes connus ; ces rubriques ont été heureusement réunies en un volume spécial.

117. Il est aisé d'apercevoir l'itinérance ou la sédentarité des sculpteurs grâce à la récurrence des mêmes signatures, telles qu'elles sont réunies par J. MARCADÉ, *Rec. des signatures de sculpt. grecs* (2 volumes parus).

et à la notoriété du signataire lui-même, mais sans doute de sa catégorie professionnelle tout entière, l'extrême rareté des signatures indique que les mosaïstes devaient être de petites gens. Ce que confirme un autre silence, celui des textes littéraires : contre des dizaines de noms de peintres ou de sculpteurs que ceux-ci nous ont transmis, on ne relève qu'un seul nom de mosaïste, celui de Sosos de Pergame dans une courte notice de Pline l'Ancien (*HN*, XXXVI, 184).

2° *L'organisation du métier* : de l'*Édit du maximum* et des signatures on tire encore que l'art mosaïstique ne correspond pas à un seul métier, mais qu'il requérait plusieurs catégories de praticiens : l'*Édit* montre qu'existaient, au moins à l'époque de sa rédaction, deux genres de mosaïstes, même si l'on débat toujours de leurs rôles respectifs (ci-dessus p. 33-34). Quant aux signatures, il en est une poignée qui, à partir du III^e siècle de notre ère, attestent de la collaboration du mosaïste et du peintre, le premier « mettant en tesselles » le carton dessiné par le second (X, p. 261-267) : cette γράφη, comme la signature de Thèbes nomme le carton (X, p. 263), correspond sûrement à ce que, six ou sept siècles plus tôt, le devis de Zénon appelle παράδειγμα (VII). La philologie mosaïstique m'a fourni là d'utiles témoignages pour soutenir l'opinion que j'ai naguère opposée à l'hypothèse des cahiers de modèles (X), dont les archéologues font état à tout bout de champ, mais que personne n'a jamais vus, dont aucun auteur n'a jamais parlé, et dont, au demeurant, l'autopsie des pavements suffit, selon moi, à montrer la totale improbabilité.

Il est sûr qu'on aimerait en savoir davantage, et la comparaison avec le cas des lampes corinthiennes de l'époque impériale, contemporaines d'un bon nombre de nos mosaïques, fait spécialement bien apprécier le manque à savoir que nous vaut la rareté des signatures. Là, une signature authentifie le producteur de chaque lampe en sorte que si l'on confronte l'imagerie de différents producteurs, c'est en toute certitude qu'on soutient que des ateliers différents ont utilisé les mêmes images, soit de même format, ce qui suppose le même moule ou des moules semblables ; soit « caractérostiquement »¹¹⁸ identiques mais de formats différents, ce qui indique un surmoulage ; soit identiques à première vue mais pourtant « caractérostiquement » différentes, ce qui dénote la copie d'un modèle ; et c'est ainsi sur une base solide qu'on bâtit des hypothèses relatives à la concurrence des

118. J'emprunte le mot et le procédé qu'il désigne à J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Traité de numismatique celtique*, I (Paris, 1973), p. 40-107.

firmes et à la répartition des diverses opérations de production entre des praticiens ou des ateliers spécialisés. Au contraire, en fait de mosaïques, la quasi-absence des signatures conduit ou à l'abstention, parti que je prends sans hésitation¹¹⁹, ou au cercle vicieux dans lequel tournent volontiers les céramologues : de l'examen des produits on infère la distinction des producteurs dont par ailleurs on ignore tout, puis on disserte sur les particularismes de ces producteurs ou sur leurs rapports mutuels avec la même assurance que si l'on comparait Amasis et Exékias sur la seule base des vases qu'ils ont signés.

3. *L'histoire des genres mosaïques*

Il est enfin un troisième domaine auquel touchent nos témoignages écrits : la chronologie et la géographie des divers genres de pavements, ou plus précisément, tant l'historiographie antique s'intéresse aux origines et aux inventeurs, leurs date et lieu d'apparition. A dire le vrai, nous n'avons pas là aussi grand avantage que dans les domaines précédents. D'abord, en la matière, et spécialement en fait de chronologie, l'observation directe suffit à nous édifier : qu'il n'y ait pas encore de tesselles au IV^e siècle ni d'opus sectile à l'époque hellénistique, nous avons bien assez fouillé pour le savoir par nous-mêmes et, l'autopsie l'emportant en principe sur le témoignage, ce que nous voyons vaut bien l'assertion d'auteurs anciens dont il m'est arrivé d'indiquer pourquoi ils pouvaient être mal informés de l'histoire de la mosaïque (VIII, p. 650-651). Ensuite, les textes relatifs aux genres mosaïques sont plutôt des causes d'embarras que des rais de lumière ; d'une part, et généralement parlant, les obscurités lexicales dont j'ai plus haut traité ont pour effet qu'on ne sait trop souvent pas ce que l'auteur ancien a en vue et c'est alors circulairement l'histoire déjà connue qui permet d'entendre un texte dont ensuite on arguera ; d'autre part, et du point de vue particulier de l'espace, la nomenclature géographique grecque et latine, si prometteuse qu'elle paraisse d'abord d'informations sur les lieux d'invention des produits

119. On n'est pas là pour avoir réponse à tout, quoi qu'il arrive : j'ai chanté une fois les mérites de l'ἐπιφυγή sceptique en archéologie (*BCH*, 102 [1978], p. 152-161) à propos d'un auteur qui déplorait que je m'abstienne sans proposer des « interpretazioni alternative » ; et plus récemment à un autre qui me reprenait de ne pas admettre son opinion sans avoir de mon côté une « solution alternative », je me suis permis de répondre qu'il n'est pas obligé d'« y aller soi-même d'une nouvelle sottise pour la raison qu'on ne croit pas à celles des autres » (*BCH*, 109 [1985], p. 562).

(*pauimenta poenica*, *opus signinum*, etc.), est illusoire si l'on admet avec moi que très souvent elle n'est que typologique (ci-dessus p. 41), exactement comme chez nous, d'ailleurs, qui, sur la foi du nom, ne croirions jamais qu'une eau de Cologne est forcément allemande ni italienne une violette de Parme : au pis, on la prend erronément au pied de la lettre et au mieux on n'en peut rien tirer.

Mais quand n'entrent pas en compte ces incertitudes sur la dénomination, il arrive qu'un texte semble pourtant livrer une information. Ce peut-être par la description du matériau : les notices de Vitruve, Pline l'Ancien et Palladius sur les sols de terre battue « à la grecque » où s'inclut du charbon m'ont confirmé dans l'idée que les sols charbonneux de Délos, loin de résulter d'incendies accidentels, répondaient à une finalité technique précise (III). Ou par des dimensions révélatrices : parce que les mesures de l'ἄνθος commandé par Zénon sont celles des *emblemata vermiculata* connus, j'ai supposé qu'il appartenait à cette catégorie ; et, cette argumentation m'ayant moi-même séduit, j'ai songé qu'ornant des cabines de bateau, les ἀθακίσκοι à sujets homériques d'Hiéron ne pouvaient avoir les dimensions des mosaïques de galets actuellement connues et que ce devaient être aussi des *emblemata vermiculata* (I *add.*). A tort ou à raison, j'ai ainsi versé au dossier du vermiculatum deux témoignages écrits et, une fois n'étant pas coutume, j'ai satisfait tout le monde, servant également ceux qui souhaitent en placer l'invention en Égypte et ceux qui tiennent pour la Sicile.

*
* *

Tels sont les embarras, parfois excessifs, et les bénéfiques, parfois trop maigres, de la philologie mosaïstique. Sous ces espèces particulières, c'était pour moi l'occasion de m'arrêter sur cette philologie archéologique qu'ont si bien pratiquée les grands archéologues du passé et que, ces temps-ci, j'ai eu l'opportunité de remettre en lumière chez mes grands prédécesseurs, Georges Perrot et Maxime Collignon ¹²⁰.

Du point de vue professionnel, il m'est apparu que les archéologues ne peuvent guère se fier aux philologues pour la raison que la grammaire ne suffit pas à délivrer le sens et qu'eux-mêmes sont souvent trop peu au fait de la question pour éviter les imprécisions ou les bévues ; et que, partant, les

120. En republiant des morceaux choisis de leurs travaux dans la collection « Les classiques français de l'histoire de l'art » aux éditions Picard (à paraître).

archéologues ne peuvent se passer du savoir philologique qui, seul, leur assure une exploitation personnelle des indispensables témoignages écrits. En sorte que moi, qui ne crois pas que l'archéologie des « civilisations à textes » ait épistémologiquement un statut spécial et qui revendique l'unité de l'Archéologie, toutes périodes confondues — y compris la moderne et la contemporaine —, idée révolutionnaire (ou devenue telle, car j'ai dit en commençant que c'était celle du XIX^e siècle) qui me vaut quelques ennuis chez les « traditionalistes », je suis aussi en passe de chagriner les « novateurs » en défendant la vieille image, parfois démonétisée aux yeux de ceux-là mêmes qui l'incarnent, de l'helléniste ou du latiniste « complet », tour à tour archéologue et philologue pour n'être pas trop mauvais historien. En quoi l'on verra que le point de vue de la science ne saurait se confondre avec celui du métier et que les compétences professionnelles d'un spécialiste ne peuvent pas définir les contours d'une spécialité.

Philippe BRUNEAU.

NOTES ADDITIONNELLES

Postérieures à la mise en composition de cet article, quelques parutions récentes appellent commentaire.

1. *Le problème des cahiers de modèles* (p. 23, X, et 49). — J'avais réfuté en X, p. 245 l'utilisation du passage de Pline (*HN*, XXXV, 68) sur les dessins de Parrhasios comme preuve de l'existence de cahiers de modèles sans nommer les deux savants qui oralement ou épistolièrement en faisaient état. Je puis dire maintenant qu'il s'agissait de M^{me} Besques (*BCH Suppl.* XIV, p. 127 qui les alléguait à propos de reliefs) et d'H. Lavagne, lequel a, depuis lors, exprimé au moins deux fois son point de vue : dans *La mosaïque* (coll. « Que sais-je ? », 1987), p. 30-31, et surtout dans un article de *La Recherche*, n° 198 (avril 1988), p. 472, où il tient le témoignage de Pline pour un « texte véritablement incontournable ». Mon argumentation de X me paraît toujours valable ; j'ajoute, sans que l'objection soit dirimante puisque Pline dit *alia multa*, qu'aucun des sujets traités dans les tableaux connus de Parrhasios (Overbeck, *SQ*, n°s 1702-1721 ; *Rec. Milliet*, n°s 260-287) ne semble se retrouver dans les mosaïques dont, plus généralement d'ailleurs, le répertoire me paraît avoir été assez étranger à celui de la grande peinture. — Dans les deux mêmes travaux, H. Lavagne arguë

aussi d'un texte où Cassiodore (*Institutions*, I, 30, 3) « relate qu'il a fait confectionner pour les moines relieurs de son monastère un recueil de dessins d'ornements destiné à leur servir de modèles » (*La Rech.*, *ibid.*) : j'avais indiqué clairement que ma démonstration concernait le seul répertoire figuré et que le cas des motifs non figurés me semblait différent (X, p. 253).

Aux huit signatures témoignant de l'intervention d'un *pictor*, ajouter une mosaïque de Carranque (province de Tolède) : J. ARCE, *Madriider Mitt.*, 27 (1986), p. 371-372.

2. *Les pavements de César* (p. 35, n. 65). — Depuis lors H. Lavagne s'est rallié aux vues d'Al. Farnoux, mais dans des termes qui m'ont surpris, parce que curieusement s'y combinent deux explications mutuellement exclusives. Dans *La mosaïque*, p. 24, il écrit en effet : « il devait s'agir de "parquets" amovibles exécutés en marbres précieux ». Or, dès lors qu'on traduit *sectilia* par « découpa-bles » ou ici « amovibles », cet adjectif ne peut plus signifier en même temps l'usage des marbres précieux habituels à l'opus sectile et c'est *tessellata* qui, seul, décrit le matériau : dans l'interprétation d'Al. Farnoux, les pavements démonta-bles de César étaient forcément en opus tessellatum, seule possibilité qui d'ailleurs s'accorde avec la chronologie communément admise pour l'apparition de l'opus sectile.

3. *Postérité médiévale de metallum* (p. 20 et 30). — Le hasard a voulu que je lise l'article d'Alain LABBÉ, « Couleurs et lumières du palais dans *Girart de Roussillon* », *Senefiance*, 24, *les couleurs au moyen âge* (1988, Publicat. du Centre univ. d'ét. et de rech. médiév. d'Aix, Univ. de Provence), p. 173-200. Il y commente plusieurs passages descriptifs de *Girart de Roussillon* dont ces deux-ci qu'il accompagne de la traduction de P. Meyer :

727 *Les croutes e les voutes de mer leiton*

« les voûtes sont de pur laiton » (« croute », qui a été omis, vient du latin *crypta*) ;

3548 *Tote est voute e cuberte de bon metau,*

E est peinte a musec gent par egau

« (La chambre) est voûtée et revêtue de précieux métal, et décorée symétriquement de mosaïques ».

Cette couverture métallique des murs est bien bizarre et l'on attendrait plutôt un revêtement peint ou mosaïque. C'est ce dernier sens qui, dans le second passage, doit se cacher derrière *metau*, d'autant qu'aussitôt il y est expressément question de mosaïque. Non que l'ancien français *metau* ait conservé le sens mosaïstique du latin *metallum* ; c'est le poète qui s'est mépris sur cette acception rare d'un terme qu'il trouvait dans une de ses sources. Le prouve, au vers 727, l'emploi de *leiton* qui n'a jamais eu de sens mosaïstique et ne peut être que la traduction de *metallum* mal compris.

4. *Postérité médiévale du sens mosaïstique de pingere* (p. 58). — Dans le même article, A. Labbé cite deux passages de la même chanson de geste où

figure l'expression *painz a musec*, « mosaïqué » : aux vers 1618 et 3549 (celui-ci cité plus haut).

Même emploi mosaïstique de *pingere* chez Baudri de Bourgueil dont X. BARRAL I ALTET, *Dumbarton Oaks Papers*, 41 (1987), p. 41-54, vient de traduire et commenter un long passage : dans son poème CXCVI composé en latin vers 1100, Baudri, alors abbé de Bourgueil, décrit une *pauimenti structura* (vers 719 et 947) en utilisant les mots *pingere* (vers 726, 844, 900), *depingere* (vers 899) et *pictura* (vers 727, 881 *auctor picturae*).